



# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (C.L.S.) DE THIONVILLE 2013 – 2017

\*\*\*\*\*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>CONTEXTE .....</b>	<b>6</b>
<b>POLITIQUE DE PREVENTION SANTE DES SIGNATAIRES .....</b>	<b>7</b>
<b>ELEMENTS DE DIAGNOSTIC .....</b>	<b>10</b>
<b>MODALITE D'ARTICULATION DU CLS ET DES DIFFERENTES POLITIQUES DE SANTE DES SIGNATAIRES .....</b>	<b>13</b>
<b>LES PRIORITES.....</b>	<b>15</b>
<b>CHAMPS DU CONTRAT.....</b>	<b>16</b>
<b>OBJET DU CONTRAT ET ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES .....</b>	<b>19</b>
<b>MODALITES DE MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>27</b>
<b>DUREE, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>35</b>
FICHES ACTIONS STRUCTURANTES.....	35
FICHES ACTIONS DE L'ATELIER SANTE VILLE.....	39
<i>Axe 1 : La coordination entre les acteurs thionvillois.....</i>	<i>39</i>
<i>Axe 2 : Le bien-être et la santé mentale.....</i>	<i>53</i>
<i>Axe 3 : L'accès à la santé.....</i>	<i>67</i>
FICHES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	77
<i>Axe 4 : La prévention des conduites addictives.....</i>	<i>77</i>
<i>Axe 5 : La prévention des maladies métaboliques et l'éducation thérapeutique du         patient.....</i>	<i>85</i>
<i>Axe 6 : La prévention des cancers du sein et colorectal.....</i>	<i>105</i>
<i>Axe 7 : La santé environnementale et l'habitat .....</i>	<i>113</i>
FICHES ACTIONS DE L'EXISTANT.....	121



# INTRODUCTION

Être en bonne santé, c'est atteindre un état de complet bien-être physique, mental et social. En promotion de la santé, la santé est une ressource de la vie quotidienne et un concept mettant en valeur les ressources sociales et individuelles ainsi que les capacités physiques. La santé est la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et d'autre part, évoluer avec son milieu ou s'adapter à celui-ci (Charte d'Ottawa, 1986).

*« En effet, c'est son caractère positif qui distingue fondamentalement la promotion de la santé du reste du secteur de la santé, c'est sa volonté de construire un état de santé plutôt que de seulement prévenir ou traiter la maladie et d'autres conditions négatives. »* (Raeburn et Rootman, 2006 dans O'Neill et al. ; 2006).

En 2009, la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires (H.P.S.T.) » donne la possibilité aux collectivités de signer un Contrat Local de Santé (C.L.S.) avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

L'ensemble des co-signataires a identifié la commune de Thionville comme ville prioritaire pour la signature d'un C.L.S., en se basant sur :

- des indicateurs socio-démographiques, économiques et sanitaires,
- la présence d'un Atelier Santé Ville (A.S.V.),
- l'existence d'une dynamique locale en matière de santé à travers ses réseaux et associations.

Le C.L.S. participe à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé et peut porter sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social.

Il peut également associer d'autres acteurs de la santé, partenaires et organismes prêts à accompagner les actions, en créant ainsi une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

# CONTEXTE

**Les contrats locaux de santé (C.L.S.) constituent un dispositif innovant de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (H.P.S.T.). Plusieurs articles de la loi font référence aux C.L.S.**

**Article L1434-2 du Code de la Santé Publique (C.S.P.)** - *Le Projet Régional de Santé (P.R.S.) est constitué: « [...] de programmes déclinant les modalités spécifiques d'application de ces schémas, dont un programme relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies. La programmation peut prendre la forme de programmes territoriaux de santé pouvant donner lieu à des **Contrats Locaux de Santé** tels que définis à l'article L1434-17 du C.S.P. »*

**L'article L.1434-17 du C.S.P.** - *« La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de **Contrat Locaux de Santé** conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. »*

**La lettre circulaire co-signée par le ministre de la santé et le secrétaire d'état chargé de la politique de la ville**, du 20 janvier 2009, précise que *« le **Contrat Local de Santé** a vocation à s'appliquer sur tous les territoires de santé définis par les ARS ; il devra cependant trouver une application particulière dans les territoires de la politiques de la Ville ; il sera ainsi susceptible de compléter le volet santé des CUCS reconduits en 2010. »*

**Le Contrat Local de Santé de Thionville** vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du Projet Régional de Santé et des démarches locales de santé existantes : Atelier Santé Ville, réseaux locaux (U.T.O.P.I.A.), associations, etc.

## **La démarche C.L.S.:**

- permet de partager des objectifs de santé entre la commune, l'Agence Régionale de Santé, le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, le Conseil Régional de Lorraine et les services de l'Etat.
- repose sur les priorités de santé identifiées par les habitants,
- permet d'affiner et de compléter le diagnostic local de santé grâce aux outils d'observation mis en place,
- fait bénéficier de la connaissance qu'a la commune de la population, des réseaux sociaux, des associations, de la réalité des quartiers pour améliorer l'efficacité des actions en santé, notamment de prévention,
- garantit la pérennité d'une démarche locale de santé sur la durée du PRS intégrant les problématiques d'aménagement du territoire dans les décisions santé.

# POLITIQUE DE PREVENTION SANTÉ DES SIGNATAIRES

## 1. Actions soutenues par l'ARS

La stratégie nationale de santé, parmi ses trois axes, fait le choix de la prévention et d'agir tôt et fortement sur tout ce qui influence notre santé. Un accent fort est mis sur l'éducation thérapeutique. L'ARS mène des actions dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé :

- PRAPS. Accès aux soins des plus démunis
- Santé Mentale - Dispositif d'accompagnement des victimes de violences conjugales
- PRAPS. Mieux être à Thionville
- PRAPS. Permanence Prévention
- PRAPS. Santé et mieux-être : un accompagnement à la construction dynamique des parcours de soins
- PRAPS. Accompagnement des personnes en situation de précarité dans leur démarche vers la santé
- Appel à projets « Travaille ta santé » , conjoint avec le Conseil Régional, destiné aux jeunes de moins de 25 ans, en situation d'insertion socioprofessionnelle
- Appel à projets conjoint avec le Conseil Régional, destiné à financer des actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé, en milieu scolaire
- Actions de prévention et de lutte contre les pratiques addictives chez les jeunes des quartiers sensibles, les jeunes sous compétence PJJ, en milieu festif, auprès des publics en situation de précarité
- Actions de prévention et de dépistage du VIH et des IST
- Programme régional de prévention de la BPCO
- Actions de promotion de l'activité physique destinées aux seniors
- Programmes de dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal
- Actions destinées à prévenir les maladies cardio-vasculaires, portant sur l'activité physique et l'alimentation
- Education thérapeutique du patient
- Education thérapeutique du patient
  - Diabète de l'adulte
  - Diabète de l'enfant
  - Obésité de l'enfant

- Obésité de l'adulte
- Asthme de l'adulte
- Asthme de l'enfant
- Maladies rhumatismales
- Dermatite atopique
- Hépatites chroniques
- Insuffisance rénale chronique
- Ostéoporose
- Maladies métaboliques

## **2. Actions menées par la Ville de Thionville, l'Atelier Santé Ville de Thionville (A.S.V.)**

La démarche A.S.V. s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), dont elle est un outil de mise en œuvre du volet santé, avec pour objectif d'agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé. Ce dispositif est co-piloté par l'Etat et la Ville.

A Thionville, l'A.S.V. a été initié en 2012, suite à la réalisation d'un diagnostic de santé partagé. Destiné aux habitants des quartiers prioritaires de Thionville que sont la Côte des Roses, Basses Terres et Milliaire - Prés de St-Pierre, l'A.S.V. permet d'identifier les spécificités et les besoins des territoires, de donner une meilleure lisibilité aux actions existantes et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun.

Au cours de l'année 2012, trois groupes de travail se sont régulièrement réunis afin de réfléchir sur les trois problèmes de santé identifiés comme prioritaires :

- la coordination des professionnels autour de la santé,
- le bien être et la santé mentale,
- l'accès à la santé.

A l'issue de ces rencontres, un plan d'actions a été établi : le Programme Local de Santé (2013-2015). L'intégralité des étapes de l'A.S.V. a été réalisée de manière participative en prenant en compte la parole des habitants, en favorisant la mutualisation des moyens et en valorisant les actions préexistantes.



### **3. Actions menées par le Conseil Régional de Lorraine**

Le Conseil Régional de Lorraine, en concertation avec d'autres institutionnels et associatifs, souhaite assurer à tous les Lorrains un accès à la santé et aux soins de proximité et de qualité.

C'est pourquoi il met en place, depuis 2005, des dispositifs qui permettent de développer, notamment, des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

En effet, parce qu'elle estime que chaque Lorrain doit avoir accès au même niveau d'information concernant sa santé et la manière de préserver celle-ci, la Région Lorraine propose son soutien aux associations, aux foyers de jeunes travailleurs, aux missions locales, aux établissements scolaires (lycées et CFA), etc... qui souhaitent développer des actions de prévention et d'éducation pour la Santé en faveur de leurs publics.

La Région Lorraine se positionne en animateur de territoire, et entend favoriser la mise en réseau de ces acteurs en concertation avec les autres institutions. Un soutien spécifique est apporté aux groupements et associations à dimension régionale et fédératrice.

De manière générale, la politique Régionale de Santé vise à construire une stratégie cohérente sur les territoires, aux regards des besoins actuels en matière de santé.

Par ailleurs, la politique régionale de santé comporte un second axe, qui se veut complémentaire au premier : il s'agit de favoriser la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional. Cela se manifeste concrètement par le soutien à la construction de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), et par le soutien aux projets de télésanté/télémedecine.

### **4. Actions menées par le Régime Local d'Assurance-Maladie d'Alsace-Moselle**

Le Régime Local d'Assurance Maladie accorde une place particulière aux actions de prévention. Depuis la loi du 14 avril 1998, les excédents comptables peuvent être affectés, dans la limite de 0.5 % des dépenses de prestations, à des actions de santé publique ou à des actions expérimentales relatives aux filières et aux réseaux de soins (Article L. 325-2 du code de la sécurité sociale, modifié par l'article 90 de la loi HPST du 21 juillet 2009 pour introduire le taux maximal de 0.5 % des dépenses de prestations de l'exercice comptable).

Dans ce contexte, depuis 1999, le Régime Local d'Assurance Maladie mène une campagne de prévention primaire contre les maladies cardio-vasculaires (délibération du conseil d'administration du 21 juin 1999). Pour lutter contre ces pathologies, il a déjà investi sur le territoire mosellan plus de 1.5 millions d'euros.

Plus spécifiquement sur la commune de Thionville, le Régime Local d'Assurance Maladie soutient depuis septembre 2010, le Centre « Le Lierre » qui mène une action de prévention nutritionnelle intitulée « la santé vient en mangeant et en bougeant ».

# ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

## Le diagnostic santé partagé

En janvier 2011, la Ville de Thionville a entamé l'élaboration d'un diagnostic santé, première démarche de ce type sur cette thématique.

Il s'agit d'un diagnostic local participatif, qui porte sur l'ensemble du territoire de Thionville, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires, définis selon certains critères sociaux (taux élevés d'habitat social, de familles monoparentales, de chômage...).

La démarche s'est voulue totalement participative, incluant les habitants, les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les associations, les démarches existantes (U.T.O.P.I.A.), les partenaires institutionnels, tels que l'A.R.S. et le Conseil Régional de Lorraine, afin de faciliter l'articulation avec les politiques régionales de santé.

Ce diagnostic met en avant les besoins repérés par les professionnels, les besoins objectifs, les demandes des habitants et l'offre existante sur le territoire, il porte sur :

- le portrait socio démographique de la ville de Thionville
  - les quartiers, la démographie, l'éducation, le chômage, les revenus, le logement.
- le portrait sanitaire de Thionville
  - l'offre de soins (sanitaire, médico-social, offre libérale) et les associations ;
  - les indicateurs de santé (mortalité, causes de décès, mortalité/maladies, tumeurs, A.L.D., taux hospitalisation...);
  - les déterminants de santé (alimentation, activité physique, consommation alcool – tabac – drogues, santé mentale...);
  - le recours aux soins (consommations soins hospitaliers, soins de ville, C.M.U., consultations dentaires, gynécologiques...).
- les problèmes de santé
  - la santé des enfants et adolescents (comportement à risque, habitudes alimentaires...);
  - la santé des jeunes (comportement à risque, l'accès aux droits et soins...);
  - la santé des femmes en difficulté (accès aux soins spécialisés, comportement à risque...);
  - la santé des adultes en difficulté (la santé mentale, comportement à risque, hygiène de vie, accès aux soins...);
  - la santé des seniors.

**Le diagnostic partagé est accessible sur le site**

<http://www.ccas-thionville.fr/assets/sante/diagnostic santethionville2013.pdf>

**Le diagnostic du Programme Régional de Santé sur le site**

<http://arslorraine>

Quelques chiffres clés :

- Augmentation de l'espérance de vie à la naissance en Lorraine qui suit l'amélioration nationale mais l'écart se maintient à -1,2 an, autant pour les hommes que pour les femmes,
- Mortalité prématurée supérieure à la moyenne nationale dans les 4 départements (8ème rang pour les hommes, 5ème rang pour les femmes) liée essentiellement à des conduites à risques,
- Les tumeurs et les maladies circulatoires représentent 57% des décès,
- La Lorraine est au 4ème rang des décès par tumeurs derrière les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Haute-Normandie,
- Taux les plus élevés dans les bastions industriels : Briey, Longwy et Bassin Houiller,
- Cancer du poumon : mortalité 25 % supérieure à la moyenne nationale,
- Maladies des voies aéro-digestives : 6ème rang pour la mortalité,
- Maladies cardio-vasculaires : un taux d'affections de longue durée (ALD) très supérieur pour les Territoires de santé prioritaires de Sarreguemines et Sarrebourg,
- Diabète : prévalence régionale forte (la Moselle est un des départements français les plus touchés),
- Obésité : 11,2 % de la population (6ème rang des régions françaises),
- Maladies respiratoires : forte mortalité (hommes : 2ème rang, femmes : 4ème rang),
- Autres causes de décès : Taux de mortalité par suicide supérieur dans la Meuse et les Vosges.

## **L'analyse des besoins sociaux du C.C.A.S. de Thionville**

Il s'agit d'un diagnostic de territoire opérationnel, qui a pour but de contribuer au développement d'une connaissance plus approfondie des évolutions sur le territoire de Thionville et d'une mise en perspective des besoins des personnes.

Il s'agissait en effet pour le C.C.A.S. de pouvoir s'adapter aux évolutions du portrait socio-démographique de la Ville et de garder cette capacité d'innovation sociale, comme dans le cadre du maintien à domicile des personnes malades ou âgées, ou dans le cadre d'une garantie de ressources avec les minima sociaux garantis.

C'est dans ce contexte que le C.C.A.S. a décidé de mettre en œuvre une démarche partenariale d'Analyse des Besoins Sociaux. Celle-ci a été réalisée par COMPAS-TIS.

Les indicateurs répertoriés sont relatifs à la démographie, à la famille et à l'enfance, aux populations jeunes, aux personnes âgées, au logement, aux ressources des ménages, à l'emploi et le chômage et l'entreprise et enfin à la précarité et la santé.

Certaines de ces données ont permis d'alimenter le diagnostic partagé de santé et de contribuer à une meilleure connaissance du territoire de Thionville.

# MODALITE D'ARTICULATION DU CLS ET DES DIFFERENTES POLITIQUES DE SANTE DES SIGNATAIRES

## 1. Articulation avec le Projet Régional de Santé de l'A.R.S. de Lorraine

Le CLS permet de mettre en cohérence les priorités du PRS avec les politiques de santé menées avec les collectivités, de mutualiser les moyens pour répondre aux besoins locaux, de consolider les partenariats, dans une démarche de prévention et de promotion de la santé.

## 2. Articulation avec l'Atelier Santé Ville (A.S.V.) de Thionville

Les A.S.V. ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique. Ils associent santé publique, développement social et urbain et leur méthodologie de travail les situent entre les élus des villes, la politique de santé de l'Etat, les acteurs locaux et les habitants.

La loi du 21 juillet 2009 a prévu que « l'Agence (Régionale de Santé) est associée à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'action prévus par l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dans le domaine de la santé ». (Art. L.1435-1 du CSP).

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'Agglomération thionvilloise prend en compte la problématique santé sur Thionville, via le dispositif de l'Atelier Santé Ville. Des crédits de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (ACSé) sont mis à disposition pour la coordination de ce dispositif. Ils permettent d'organiser au mieux les actions dans les quartiers, portées par les associations, les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les habitants, etc.

Afin d'instaurer une véritable cohérence entre le C.L.S. et l'A.S.V., il a été décidé que :

- la coordinatrice de l'A.S.V. sera en charge de la coordination du C.L.S., en lien avec la chargée de projet de l'A.R.S. ;
- l'A.S.V. sera inclus dans le C.L.S. qui couvre un champ plus important (tout le territoire de Thionville, avec une attention particulière aux quartiers couverts par l'A.S.V.) ;
- l'A.S.V. garde son autonomie et son mode de fonctionnement.

### **3. Articulation avec la politique de santé du Conseil Régional de Lorraine**

Au-delà de la possibilité de co-financer certaines actions de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre du CLS de Thionville, le Conseil Régional, dans cette démarche, peut co-construire des actions territoriales, aux côtés des autres partenaires.

La démarche du CLS de Thionville renforce le partenariat entre le Conseil Régional et les autres co-signataires, ainsi qu'avec les acteurs de terrain partenaires.

En outre, le CLS de Thionville permet au CRL de ré-affirmer son engagement en faveur de l'accès à la santé au sein des territoires, et d'inscrire sa compétence volontaire au sein d'une dynamique territoriale.

L'orientation du CLS Thionvillois, fortement centrée sur la promotion de la santé, est en parfaite corrélation avec la politique de santé menée par le CRL ; celui-ci se reconnaît dans cette démarche à la méthodologie adaptée, qui permet une concertation à différentes étapes, pour développer des actions à partir d'objectifs et de priorités définis par tous.

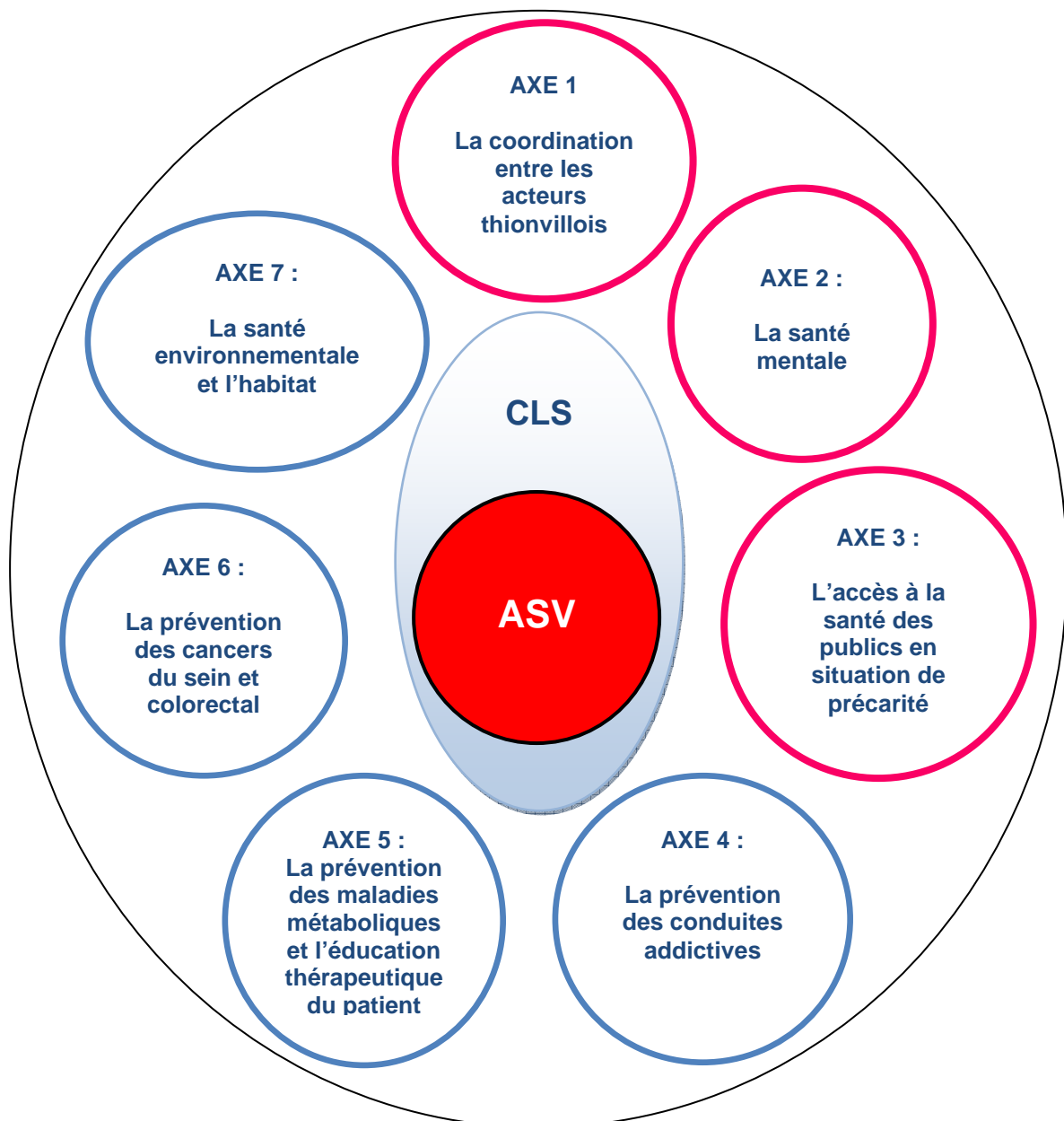
### **4. Articulation avec la politique de santé du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle**

La politique de prévention du Régime Local d'Assurance maladie ne remplace pas les autres politiques publiques mais elle vient en complément. Aussi, le Régime Local d'Assurance Maladie veillera à travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la région Lorraine œuvrant dans le même champ et notamment avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Collectivités Territoriales, les Communes et Communautés de Communes, les services de l'Education Nationale, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) et les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Le Régime Local d'Assurance Maladie co-instruira les dossiers de demande de financements inhérents aux actions retenues dans le cadre du Contrat Local de Santé avec les différents partenaires financiers. Cette collaboration évitera les doubles financements et améliorera la lisibilité des actions en cours.

# LES PRIORITES

A partir des diagnostics de territoire réalisés avec l'ensemble des partenaires locaux, 7 axes de travail ont été priorisés :



# CHAMPS DU CONTRAT

## 1. Périmètre géographique du contrat

Le Contrat Local de Santé couvre l'ensemble de la Ville de Thionville.

Une attention particulière est portée aux quartiers prioritaires (Côte des Roses, Basses Terres et Milliaire - Prés de St-Pierre) à travers :

- l'Atelier Santé Ville qui concerne principalement ces quartiers,
- le soutien aux associations locales œuvrant dans le champ de la santé.

## 2. Les signataires

- Pour la Ville de Thionville, le Maire,
- Pour l'Agence Régionale de Santé de Lorraine, le Directeur Général,
- Pour la Préfecture, le Préfet de la Région Lorraine, Préfet du Département de la Moselle,
- Pour le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, le Président,
- Pour le Conseil Régional de Lorraine, le Président ou la Vice-Présidente déléguée aux Actions régionales relevant des Politiques de Citoyenneté, de Solidarité et de Santé.

Le contrat pourra néanmoins être élargi à d'autres partenaires.

## 3. Le pilotage

### ***Le Comité de Pilotage :***

Il est co-présidé par le Maire de Thionville - Président du C.C.A.S. ou son représentant et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

Composition :

- Le Président du Conseil Régional de Lorraine ou son représentant,
- Le Président de l'Instance de gestion du Régime Local d'Assurance-Maladie d'Alsace-Moselle ou son représentant,
- Le Préfet ou son représentant,
- Le Sous-préfet de Moselle ou son représentant,
- Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ou son représentant,
- Le Recteur ou son représentant,
- Le Président du Conseil Général de Moselle ou son représentant,
- La Directrice de la CPAM de Moselle ou son représentant,



- La Directrice de la DRJSCS ou son représentant,
- La Directrice de la DDCS de Moselle ou son représentant,
- Le Délégué du Préfet à la Politique de la Ville ou son représentant,
- Le Président de l'association INTERCOM santé 57 ou son représentant,
- Un représentant des professionnels de santé libéraux,
- Un représentant des pharmaciens,
- Un représentant de la santé mentale,
- Des représentants des usagers,
- Des représentants des associations,
- Un représentant exerçant dans le domaine de l'ETP au CHR de Thionville.

Missions du COPIL :

- Arrêter les axes stratégiques, objectifs et actions,
- Fixer les modalités de financement,
- Fixer les modalités de coopération et de communication,
- Mandater le comité technique restreint,
- Valider les avancées des groupes de travail, le suivi et l'évaluation.

***L'équipe projet :***

**Composition**

- Pour l'ARS :
  - Pilote du projet et/ou son responsable
- Pour la Ville de Thionville :
  - Pilote du projet et/ou son responsable
- Pour le Régime Local :
  - Chargé de mission en santé publique et/ou son responsable
- Pour le Conseil Régional
  - Chargé de mission en santé publique et/ou son responsable
- Pour l'IREPS :
  - Chef de projet en santé publique et/ou son responsable
- Pour la Préfecture :
  - Délégué du Préfet et/ou son responsable

Elle a pour fonctions de :

- présenter les axes stratégiques, objectifs et actions au Comité de Pilotage,
- communiquer sur le C.L.S. (voir fiche action en annexe, page 37).
- présenter la mise en œuvre et le suivi du C.L.S. au Comité de Pilotage,
- d'évaluer le C.L.S.
- de contribuer à l'observation de la santé sur Thionville (voir fiche action en annexe, page 38).

***Les groupes de travail :***

Ils sont composés des partenaires locaux spécialisés dans les différents domaines d'action et ont pour fonctions de :

- définir les objectifs spécifiques et opérationnels des axes du C.L.S.,
- réaliser les fiches actions en lien avec les acteurs locaux et les promoteurs,
- examiner les modalités de financement.

***La coordination :***

Le C.L.S sera animé par le coordonnateur de l'Atelier santé ville de Thionville et le chargé de projet de la délégation territoriale de la Moselle de l'Agence Régionale de Santé (voir fiche action en annexe, page 36).

# OBJET DU CONTRAT ET ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES

## LES AXES STRATEGIQUES

### **AXE 1 : la coordination entre les acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire thionvillois**

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- le manque de coordination entre les structures existantes, du fait d'un cloisonnement des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux,
- les nombreux projets menés par le tissu associatif,
- un manque quant à un observatoire de la santé au niveau local.

**Objectif stratégique 1** : Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017

**Objectif spécifique 1.1** : Renforcer la connaissance, de la population en situation de précarité, sur l'existant en termes de santé

- *Objectif opérationnel 1.1.1* : Organiser des temps d'échanges et d'informations auprès du public cible
- *Objectif opérationnel 1.1.2* : Créer un site Internet permettant d'informer sur l'existant en matière de santé.

**Objectif spécifique 1.2** : Renforcer les connaissances des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur des informations locales en santé

- *Objectif opérationnel 1.2.1* : Identifier un référent santé par structure et par profession libérale
- *Objectif opérationnel 1.2.2* : Ouvrir les réunions UTOPIA (Commission santé et vie quotidienne) aux référents santé
- *Objectif opérationnel 1.2.3* : Créer des outils de communication diffusant les dernières informations santé locales aux professionnels
- *Objectif opérationnel 1.2.4* : Mettre en place une « Cellule pluridisciplinaire » groupement de professionnels répondant à une thématique d'actualité

**Voir fiches actions en annexe page 39.**

## **AXE 2 : la santé mentale**

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- mal être souvent lié aux situations d'isolement ou de rupture familiale,
- manque de structures alternatives facilement accessibles et pouvant être complémentaires aux actions de soins et de prévention,
- stigmatisation de la souffrance psychosociale.

**Objectif stratégique 2** : Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017

**Objectif spécifique 2.1** : Faire évoluer positivement les représentations et les connaissances du public sur la santé mentale

- *Objectif opérationnel 2.1.1* : Créer des visuels sur l'existant en termes de structures de soins et d'écoute en direction du grand public

**Objectif spécifique 2.2** : Renforcer la confiance en soi du public en précarité de Thionville porteur de troubles de santé mentale

- *Objectif opérationnel 2.2.1* : *Développer des ateliers sur l'estime de soi déjà existants à Thionville*

**Objectif spécifique 2.3** : Renforcer les attitudes et aptitudes favorables des personnes à la pratique d'une activité physique

- *Objectif opérationnel 2.3.1* : Proposer un programme d'activité physique adapté aux personnes en situation de vulnérabilité

**Objectif spécifique 2.4** : Renforcer les connaissances des professionnels sur la prise en charge de la santé mentale

- *Objectif opérationnel 2.4.1* : Organiser des temps d'échanges sur le sujet de la santé mentale, (la gestion du stress, l'estime de soi...) entre professionnels

**Objectif spécifique 2.5** : Faire évoluer positivement les représentations des professionnels sur les individus porteurs de troubles de santé mentale

- *Objectif opérationnel 2.5.1* : Mettre en place des formations dans les structures sociales sur la santé mentale
- *Objectif opérationnel 2.5.2* : Faire découvrir le CMP aux professionnels (libéraux et secteur social)

**Voir fiches actions en annexe page 53.**

### **AXE 3 : l'accès à la santé**

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- les difficultés d'accès (jeunes, femmes isolées...) aux démarches administratives et/ou de soins ;
- le manque d'information sur les ressources santé et la couverture santé ;
- les freins identifiés à l'accès aux soins : une image de soi dégradée, la santé n'est pas perçue comme prioritaire...

**Objectif stratégique 3** : Améliorer le recours aux soins primaires pour le public thionvillois en précarité d'ici 2017

**Objectif spécifique 3.1** : Renforcer les connaissances et compétences des professionnels sur les démarches d'accès aux droits communs de santé

- *Objectif opérationnel 3.1.1* : Mettre en place des ateliers débats sur les droits des usagers en direction des professionnels de terrain

**Objectif spécifique 3.2** : Améliorer la relation professionnel/ patient au sein des quartiers

- *Objectif opérationnel 3.2.1* : Mettre en place des permanences de prévention santé au sein des quartiers prioritaires
- *Objectif opérationnel 3.2.2* : Organiser une conférence sur la prise en compte des besoins des personnes en situation de précarité

**Objectif spécifique 3.3** : Renforcer les comportements favorables à la prévention santé

- *Objectif opérationnel 3.3.1* : Introduire la thématique prévention santé dans les groupes de paroles des quartiers prioritaires

**Voir fiches actions en annexe page 67.**

### **AXE 4 : la prévention des conduites addictives**

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- une prévalence des maladies liées à l'alcool (indicateurs de santé défavorables),
- un manque de coordination et de communication entre les structures existantes,
- un manque d'information pour renforcer les attitudes pour la réduction des comportements à risque des personnes en situation de précarité.

**Objectif stratégique 4** : Réduire les conduites addictives du public thionvillois

**Objectif spécifique 4.1** : Développer les compétences psychosociales des collégiens et lycéens sur les influences et les choix

- *Objectif opérationnel 4.1.1* : Mettre en place une formation sur les compétences psychosociales à destination des professionnels des collèges et lycées volontaires de Thionville
- Mettre en place en accompagnement en direction des établissements scolaires, si besoin, dans la mise en œuvre d'actions sur les compétences psychosociales à destination des jeunes

**Objectif spécifique 4.2** : Renforcer les connaissances et compétences des adolescents et des adultes sur les conduites addictives

- *Objectif opérationnel 4.2.1* : Mettre en place un atelier de 10 séances à destination des publics accueillis en chantier d'insertion sur Thionville

**Objectif spécifique 4.3** : Renforcer la coordination entre les structures et les médecins généralistes du territoire, impliqués dans la prévention des conduites addictives

- *Objectif opérationnel 4.3.1* : Elaborer une convention de coopération entre les établissements scolaires et les structures de soin (médecins généralistes, hôpitaux, CSAPA...)

**Objectif spécifique 4.4** : Renforcer l'accompagnement du patient souffrant d'une addiction

- *Objectif opérationnel 4.4.1* : Mettre en place un protocole d'accompagnement en direction des patients sortant d'un temps de soin

(Par manque d'éléments, le projet est actuellement en cours de réflexion, la fiche action n'est pas encore disponible).

**Voir fiches actions en annexe page 77.**

## **AXE 5 : la prévention des maladies métaboliques et cardiovasculaires et l'éducation thérapeutique du patient**

Il s'agira d'améliorer la prévention des maladies métaboliques (nutrition, activité physique et E.T.P. – Éducation Thérapeutique du Patient).

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- des indicateurs de santé défavorables ;
- un manque dans l'accompagnement à la reprise d'une activité physique (tout public) ;
- une problématique d'accès à l'activité physique pour les personnes en situation de précarité ;
- une problématique d'accès à l'E.T.P. pour les enfants en surpoids par manque de coordination des structures et actions existantes ;
- une problématique d'accès à l'E.T.P. pour les usagers par manque de coordination entre l'hôpital et la médecine de ville.

**Objectif stratégique 5** : Créer un environnement propice à la mobilité active à Thionville

**Objectif spécifique 5.1 :** Intégrer la santé de manière transversale dans les politiques d'aménagement de la ville

- *Objectif opérationnel 5.1.1 : Mettre en place une signalétique piétonne en temps de parcours*
- *Objectif opérationnel 5.1.2 : Créer des lignes de Pédibus par école maternelle et élémentaire*
- *Objectif opérationnel 5.1.3 : Mettre en place du mobilier sport santé dans les lieux publics de Thionville*

**Objectif stratégique 6 :** Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique

**Objectif spécifique 6.1 :** Améliorer la visibilité de l'offre d'activité physique sur le territoire

- *Objectif opérationnel 6.1.1 : Créer une cartographie de l'existant en termes d'activité physique sur le territoire*

**Objectif spécifique 6.2 :** Renforcer les attitudes et les aptitudes favorables à l'application des bases alimentaires équilibrées et à la pratique d'une activité physique

- *Objectif opérationnel 6.2.1 : Mettre en place des temps d'échanges sur les modes actifs en direction des habitants*
- *Objectif opérationnel 6.2.2 : Créer un jardin pédagogique en direction des habitants de Thionville*
- *Objectif opérationnel 6.2.3 : Mettre en place des activités autour du jardin pédagogique*

**Objectif stratégique 7 :** Renforcer la gestion de la personne vis à vis de sa maladie chronique ou de ses facteurs de risques

**Objectif spécifique 7.1 :** Renforcer l'accès à une offre d'ETP pour les adultes, enfants et adolescents sur le territoire

- *Objectif opérationnel 7.1.1 : Etendre le programme RédocThionis aux personnes présentant des hauts facteurs de risques cardiovasculaires*
- *Objectif opérationnel 7.1.2 : Mettre en place une cellule pluridisciplinaire de réflexions sur la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent en surpoids*

**Objectif spécifique 7.2 :** Renforcer le conseil médical (et/ou prescription), sur les bienfaits d'une activité physique ou sportive régulière

- *Objectif opérationnel 7.2.1 : Mettre en place une formation auprès de médecins volontaires afin de dispenser des conseils sur la pratique d'une activité physique (choix, intensité, durée, modalités de suivi, formalisation sur l'ordonnance)*
- *Objectif opérationnel 7.2.2 : Mettre en place des temps d'échanges sur la santé avec des acteurs de l'activité physique*

**Voir fiches actions en annexe page 85.**

## **AXE 6 : la prévention du cancer du sein et du cancer colorectal**

Il s'agira d'améliorer l'accès au dépistage des cancers du sein et colorectal.

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- une problématique d'accès au dépistage des cancers pour les publics les plus éloignés des questions de santé (femmes des quartiers Côtes des Roses...);
- une problématique sur la représentation et les connaissances du dépistage des cancers ;
- lisibilité et place du médecin traitant dans le dépistage.

**Objectif stratégique 8 :** Augmenter la participation des habitants au dépistage organisé des cancers

**Objectif spécifique 8.1 :** Faire évoluer favorablement les représentations des habitants sur le dépistage organisé des cancers

Renforcer les connaissances des habitants sur le dépistage organisé des cancers

- *Objectif opérationnel 8.1.1 :* Mettre en place un réseau de médiateurs santé sur Thionville

**Objectif spécifique 8.2 :** Rendre visible à l'ensemble de la population le dépistage organisé des cancers

*Objectif opérationnel 8.2.2 :* Organiser la campagne « Octobre Rose » et « Mars bleu » sur Thionville

**Objectif spécifique 8.3 :** Renforcer les connaissances et les compétences des professionnels sur le dépistage organisé

- *Objectif opérationnel 8.3.1 :* Réaliser des rencontres individuelles avec les généralistes de Thionville autour du dépistage organisé

**Voir fiches actions en annexe page 105.**



## **AXE 7 : santé et habitat**

Il s'agira d'améliorer la qualité des logements et lutter contre la précarité énergétique.

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

- Un parc de logements indignes parsemé dans la ville ;
- Un manque de coordination entre les acteurs de la santé et de la qualité de l'habitat (souffrances psychiques, ...) ;
- Une émergence de la précarité énergétique entraînant des risques pour la santé des occupants (moisissures, intoxication au monoxyde de carbone,...).

**Objectif stratégique 9** : Renforcer les comportements favorables à l'économie énergétique et à la qualité du logement.

**Objectif spécifique 9.1** : Renforcer le partenariat et la pratique entre les professionnels intervenant dans la réhabilitation d'un logement et dans le suivi de l'occupant

- *Objectif opérationnel 9.1.1* : Créer une procédure de prise en charge des habitants vivants dans un logement indigne

**Objectif spécifique 9.2** : Renforcer les connaissances et les compétences des habitants concernant l'économie d'énergie et la qualité de l'air intérieur.

- *Objectif opérationnel 9.2.1* : Mettre en place des ateliers d'information abordant les gestes quotidiens d'économie d'énergie et sur la qualité de l'air intérieur
- *Objectif opérationnel 9.2.2* : Mettre en place un accompagnement des thionvillois dans l'utilisation du « Kit solidarité énergie » d'EDF au sein de leur domicile.

**Voir fiches actions en annexe page 113.**



# MODALITES DE MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre du CLS s'effectuera par la mise en œuvre des actions décrites par les fiches annexées au présent document.

Ces dernières pourront être soumises à modification selon l'évolution du contexte, des besoins repérés ou demandes exprimées, ainsi que de l'évaluation réalisée.

De même, sur la durée du CLS, des actions déclinant les objectifs retenus pourront faire l'objet de fiches actions qui seront soumises à la validation du comité de pilotage et annexées au contrat par voie d'avenant.

## **Le porteur de l'action est chargé de :**

La mise en œuvre de l'action,

- Le suivi de la mise en œuvre,
- L'évaluation de l'action et donc le recueil des indicateurs définis et leur transmission à l'équipe projet,
- L'information à l'équipe projet sur la mise en œuvre, les difficultés rencontrées.

## **Financement du contrat**

### *Pour l'ARS*

L'ARS s'engage à financer sur la durée du présent contrat les actions qu'elle aura retenues après concertation interne, au vu des fiches actions qui lui seront soumises.

### *Pour la Ville de Thionville*

Au sein de la Direction du développement d'actions de proximité, le C.C.A.S. de Thionville met à disposition une enveloppe budgétaire pour le financement du poste de chargé de missions santé, en charge de la coordination de l'Atelier santé ville et co-pilote du Contrat local de santé.

Au sein du C.C.A.S., des subventions sont versés aux associations œuvrant dans le domaine de la santé sur Thionville.

A valoriser également, le travail des équipes municipales travaillant sur les priorités retenues, notamment la santé et l'habitat, et le service de la jeunesse et des sports.

### *Pour le Conseil Régional de Lorraine*

Le Conseil Régional de Lorraine (Secteur Santé) peut co-financer des actions de prévention et d'éducation pour la santé s'inscrivant dans le cadre du CLS de Thionville : ces actions devront systématiquement faire l'objet d'un dépôt, par le porteur de projet, d'un dossier de demande de subvention au Conseil Régional.

Un dossier type est téléchargeable au lien suivant : <http://www.lorraine.eu/accueil/conseil-regional/dynamique-des-territoires/sante/actions-de-prevention-et-deducat.html>

Les dossiers déposés seront instruits au « fil de l'eau » (à l'exception d'appels à projets spécifiques conjoints menés avec l'ARS de Lorraine) et feront l'objet d'une concertation avec les différents cosignataires et partenaires du CLS.

Le financement définitif des actions sera validé par les élus du CRL en Commission Permanente.

Les projets déposés devront mettre en avant les objectifs suivants :

- Réduction des inégalités d'accès à la santé,
- Information et orientation vers les structures existantes œuvrant en faveur de la prévention et de l'accès à la santé,
- Connaissances des besoins de santé des Lorrains,
- Amélioration de la qualité de vie des Lorrains.

Le CRL concentre son financement sur des actions de prévention primaire, c'est-à-dire « tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population, donc à réduire le risque d'apparition de nouveaux cas ».

Les actions proposées devront donc s'inscrire dans une démarche d'information, d'éducation et de sensibilisation des publics ciblés.

Les thématiques pourront porter sur les addictions, l'activité physique, l'alimentation, le bien-être et la santé mentale, l'éducation aux sexualités (IST/SIDA/contraception, respect de soi et de l'autre...).

Les structures bénéficiaires peuvent être des organismes intervenant pour la santé des Lorrains et les structures et associations intervenant auprès des publics ciblés par la Région Lorraine (Associations de santé, Missions Locales, FJT, lycées,...).

L'aide est une subvention de fonctionnement, qui ne peut être inférieure à 500 €.

#### **Les conditions d'éligibilité :**

##### Critères d'éligibilité de l'aide Régionale :

- Le projet doit s'inscrire dans une démarche de promotion de la santé, c'est-à-dire dans un processus qui confère aux populations les moyens d'améliorer leur propre santé (Charte d'OTTAWA),
- Le projet doit favoriser une démarche participative auprès de la population ciblée par l'action (à minima, la population devra être sollicitée lors de l'évaluation du projet),
- Le projet doit répondre à un diagnostic partagé, avec l'ensemble des acteurs, du contexte et des besoins,
- Le projet doit favoriser la mise en réseau des différents acteurs,

- Le projet doit proposer des actions de prévention primaire (des actions de dépistage peuvent également être proposées, si elles s'inscrivent dans un contexte général en faveur de la santé autour du projet),
- le projet doit s'inscrire dans les orientations du Projet Régional de Santé (PRS) émis par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS Lorraine),
- Le projet doit présenter un plan de financement équilibré avec des cofinancements (le Conseil Régional de Lorraine, lorsqu'il n'est pas maître d'ouvrage, ne peut pas subventionner à 100% une opération et n'intervient qu'en complément d'autres financeurs).

Critères d'exclusion de l'aide régionale :

- Les demandes concernant la formation professionnelle initiale et continue,
- Les projets ponctuels ne s'inscrivant pas dans un projet global,
- Le financement de biens durables,
- Les projets ne correspondant pas aux thématiques ciblées,
- Les projets de prévention secondaire, tertiaire et quaternaire, ou les projets portant sur de l'accompagnement individuel ou collectif autour d'une pathologie donnée,
- Les demandes concernant le financement d'un poste,
- Les projets dont le plan de financement ne ferait apparaître qu'une sollicitation financière régionale (sans co-financements).

*Pour le Régime Local d'Assurance-Maladie d'Alsace-Moselle*

Les actions instruites dans le Contrat Local de Santé et qui relèveront des priorités du Régime Local d'Assurance Maladie seront présentées au Conseil d'Administration de ce dernier. Le Conseil d'Administration validera ou non le contenu de l'action et le montant de la subvention attribuée.

Les actions soutenues par le Régime Local d'Assurance Maladie devront s'inscrire dans l'axe n°5 du Contrat Local de Santé : « prévention des maladies métaboliques et cardio-vasculaires et l'éducation thérapeutique du patient » et cibler des facteurs de risques de ces maladies qui peuvent être atténués par de meilleures habitudes de vie.

Concrètement les actions soutenues devront :

- Favoriser et/ou renforcer l'adoption d'une alimentation équilibrée.
- Encourager la pratique régulière d'activité physique.
- Faciliter le dépistage, l'éducation thérapeutique, le suivi du patient et de ses facteurs de risques.
- Faire émerger la notion de réseau en favorisant la collaboration de tous les intervenants, médecins et paramédicaux, quel que soit le lieu d'exercice.

Les typologies des actions qui pourront être financées seront donc de l'information et de l'éducation à la santé mais aussi des actions qui visent à modifier le cadre de vie.

D'autre part, le Régime Local d'Assurance Maladie sera attentif au fait que les actions :

- S'inscrivent dans le long terme.
- Soient évaluées régulièrement afin de les réadapter au fil des années.
- Favorisent les interactions entre l'ensemble des acteurs de terrain.
- Mobilisent l'ensemble des partenaires (médecins, paramédicaux, mairies, professionnels du secteur social, associations, etc.) et s'appuient sur l'offre existante.

Le Conseil d'Administration du Régime Local d'Assurance Maladie a validé sa participation au Contrat Local de Santé de Thionville le 17 juin 2013.

### *Pour l'Etat*

La participation financière de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSé), dont le montant sera déterminé en 2014 en fonction des crédits délégués au préfet, s'appliquera à l'animation de l'atelier santé ville de Thionville et sera prise en compte dans la mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

Pour les années suivantes, cette participation financière est subordonnée au principe d'annualité des crédits, au contenu de la Loi de Finances et à l'aboutissement de la réforme de la géographie prioritaire

### **Révision du contrat**

Le Contrat local de santé pourra être révisé et complété par voie d'avenant. Ces modifications interviendront notamment pour l'intégration de nouveaux signataires au contrat ainsi que de nouvelles fiches actions.

# DUREE, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT

## Durée

Le présent contrat est valable pour une durée de 4 ans, à compter de la signature et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

## Calendrier

Signature de l'Accord Cadre le 18 juin 2013

Groupe de travail et concertation partenariale de septembre 2013 à novembre 2013

Signature du C.L.S. en décembre 2013

Calendrier 2013 Les étapes du C.L.S.	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	oct	nov	dec
Identification de lancement d'un C.L.S. sur Thionville	X									
Réunion équipe projet		→								
Validation co-signataires		→								
Comité de pilotage				18 juin					22 nov	
Signature Accord Cadre				18 juin						
Les groupes de travail							→			
Signature C.L.S. de Thionville										X

Suite de la concertation partenariale de janvier 2014 à juin 2014

Rencontre des groupes de travail de deux à trois fois par an pour le suivi et la mise en œuvre des actions.

## Suivi du contrat

Des documents élaborés par un groupe d'expert national sont disponibles pour réaliser un suivi du CLS.

Des outils complémentaires pourront être élaborés et tenus à jour par l'équipe projet. Ils comprendront des indicateurs de suivi, qui permettront d'assurer un suivi de l'état d'avancement des différentes étapes de mise en œuvre du CLS et des actions en découlant.

## **Evaluation**

L'équipe projet assure l'évaluation du CLS. Les modalités logistiques de l'évaluation (document supports, modèle de synthèse, organisation...) seront arrêtées par ce dernier et soumises à validation du comité de pilotage.

Des indicateurs de résultats et de processus seront définis pour chacune des actions présentées en annexe. Ceux-ci seront recueillis par les porteurs d'action qui les transmettront à l'équipe projet, à la fréquence précisée sur chaque fiche action.

Le groupe évaluation construira également des outils permettant de vérifier si les objectifs du CLS sont atteints.



Fait à Thionville, le XX décembre 2013

**Nacer MEDDAH**  
Préfet de Lorraine  
Préfet de la Moselle

**Bertrand MERTZ**  
Président du C.C.A.S.  
Maire de Thionville

**Claude d'HARCOURT**  
Directeur Général  
de l'Agence Régionale  
de Santé de Lorraine

**Jean-Pierre MASSERET**  
Président du Conseil  
Régional de Lorraine

**Daniel LORTHIOIS**  
Président du Régime Local  
d'Assurance Maladie  
d'Alsace-Moselle



# **ANNEXES**

## ***Fiches actions structurantes***

<b>Axe stratégique</b>	<b>COORDINATION DU CLS</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Coordonner le programme d'actions pluriannuel du contrat local de santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser techniquement les différentes réunions du CLS (équipe projet, équipe d'évaluation, groupe de travail, comité de pilotage...)</li> <li>• Faire le lien entre les différentes instances du CLS et de l'ASV</li> <li>• Animer les différentes réunions du CLS</li> <li>• Mettre en œuvre les actions définies dans le programme d'actions du contrat local de santé</li> <li>• Réaliser l'évaluation annuelle et finale avec l'équipe projet pour une présentation au comité de pilotage</li> </ul>
<b>Descriptif des actions et année de début des travaux</b>	<p>Les coordinatrices auront pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animer et assurer le secrétariat des différentes réunions</li> <li>- suivre les actions mises en place en lien avec la programmation du CLS sur le territoire</li> <li>- assurer la communication et la relation avec et entre les partenaires</li> <li>- superviser la gestion administrative et financière de certaines actions en lien avec le porteur d'action,</li> <li>- privilégier la mutualisation des capacités et des compétences des acteurs sur le territoire</li> </ul>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Coordinatrice ASV et chargé de projet de l'ARS
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Equipe projet et groupes de travail
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b>            Nombre de réunions de comité de pilotage, d'équipe projet, de groupe de travail            Nombre et typologie de participants aux différentes réunions            Nombre et typologie d'actions développées dans le cadre du CLS            Nature des moyens professionnels impliqués à l'interne            Nombre d'heures de coordination            Respect du budget prévu sur réalisé            Nature des perspectives définies pour le CLS</p> <p><b>Indicateurs de résultats :</b>            Nombre et typologie de partenariat développés au sein du CLS            Niveau d'implication des différents partenaires du CLS            Nombre de partenaires qui déclarent ressentir un apport du CLS dans leurs pratiques professionnelles            Nature de l'apport ressenti            Nombre et typologie d'habitants et d'acteurs qui participent activement à la mise en œuvre du CLS sur Thionville            Degré de participation            Evolution des déterminants de santé et des facteurs d'influence</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	

Axe stratégique	<b>COMMUNICATION DU CLS</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Développer la communication sur le CLS et sur ses axes stratégiques auprès des différents acteurs et de la population de Thionville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Apposer tous les logos des financeurs en respectant leur charte d'utilisation sur les supports de communication Réaliser et mettre en œuvre un plan de communication sur le CLS et sa programmation
<b>Descriptif des actions et année de début des travaux</b>	Le comité de pilotage veillera à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser la promotion du CLS par un discours cohérent et organisé entre tous les acteurs</li> <li>- Planifier les actions de communication du CLS</li> </ul> <p>L'utilisation des logos des signataires doit respecter les valeurs et les principes des structures correspondantes, ainsi que leur charte graphique. Tous les signataires doivent valider les messages de communication</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Co pilote CLS
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les signataires : ARS, Conseil Régional, la Ville, le Régime Local d'Alsace Moselle Services de communication des signataires
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b>            Nombre et typologies de supports de communication réalisés pour transmettre des messages à la population, aux différentes instances, aux acteurs du territoire            Nombre et typologie de supports de communication adaptés à certains quartiers de la ville            Nature des adaptations réalisées            Nombre de nouveaux outils de communication créés pour les actions            Nombre de réunions portant sur la communication            Réalisation effective du plan de communication            Nombre et typologie de signataires satisfaits de la communication réalisée            Nombre de contacts avec les médias</p> <p><b>Indicateurs de résultats</b>            Nombre de personnes qui connaissent l'existence du CLS et de ses axes développés sur le territoire            Degré de participation aux événements suite à la communication du CLS            Qualité de la communication réalisée autour du CLS            Nature des messages que les acteurs retiennent de la communication autour du CLS            Nombre de personnes qui déclarent une plus-value pour leur pratique ou structure d'être intégré au CLS            Nature des déclarations            Nombre de partenaires qui déclarent ressentir une culture commune suite à la mise en place du CLS</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Financement CRL : 1500€ pour les livrets de l'ASV

<b>Axe stratégique</b>	<b>OBSERVATION DE SANTE</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer l'observation de la santé sur le territoire de Thionville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Animer des groupes de travail permettant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins et demandes de la population et des professionnels sur le territoire</li> <li>• Recenser les ressources et actions existantes sur le territoire</li> <li>• Faire le lien entre les données qualitatives du territoire et les données quantitatives de l'ARS</li> <li>• Elaborer de nouvelles actions dans le cadre du CLS</li> </ul>
<b>Descriptif des actions et année de début des travaux</b>	A partir des données déjà existantes, l'équipe projet actualisera les données qualitatives et quantitatives de la commune de Thionville à partir des groupes de travail qui seront mis en place sur l'année. Cette mise à jour de l'observation du territoire permettra de poursuivre la mobilisation des acteurs sur les questions de santé, construire un socle de connaissance des demandes des habitants, de partager les données avec tous les acteurs du CLS, de poursuivre la priorisation des actions et définir de nouvelles actions. Ce diagnostic portera sur les caractéristiques et la situation sociale des populations, l'environnement et les conditions de vie et de travail, les comportements individuels et collectifs, les demandes de la population, l'état sanitaire de la population, l'existence et l'accessibilité des offres et services sur la commune.
<b>Maitre d'œuvre</b>	Coordinatrices du Contrat local de Santé
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les acteurs de l'équipe projet ORSAS
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> Nature des données réactualisées Nombre de réunions Nombre de professionnels participants aux réunions Nombre et typologie des acteurs et habitants participant à la mise à jour de l'observation en santé Nombre et typologie des ressources et actions existantes sur le territoire  <b>Indicateurs de résultats :</b> Nombre et typologie de nouvelles stratégies définies suite à la réactualisation des données Nombre et typologie de professionnels qui déclarent un intérêt/ une utilité pour les résultats de ces observations Nature de l'intérêt et ou de l'utilité
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	

# ***Fiches actions de l'Atelier santé ville***

## **Axe 1 : La coordination entre les acteurs thionvillois**





<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic de santé partagé réalisé en 2011 a mis en avant des problèmes de coordination entre professionnels des secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux ainsi que des difficultés d'orientation pour les usagers entraînant une utilisation des structures de santé inadaptée.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la connaissance sur l'existant en termes de santé de la population en situation de précarité
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer un site Internet permettant d'informer sur l'existant en matière de santé.
<b>Annuaire santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'action consiste à mettre à disposition des Thionvillois une plate forme unique de renseignements dans le domaine médical, social et médico-social. Il sera possible de trouver des renseignements sur les professionnels de santé, les actions de préventions existantes sur Thionville, etc.</p> <p>Les informations sur les différents acteurs seront récoltées en amont par la coordinatrice de l'ASV, puis le site sera remodelé par le web master de l'association Intercom Santé 57 en collaboration avec le web master professionnel du CSCTE Le Lierre.</p> <p>Les travailleurs sociaux se chargeront de faire découvrir le site Internet à leurs usagers lors des réunions de groupes habituels. La mise à jour des données sera effectuée par le coordinateur de l'ASV et le web master d'Intercom Santé 57.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville Association Intercom Santé 57
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Tout public
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Le web master professionnel du CSCTE Le lierre formera et accompagnera Intercom Santé 57 dans la création de l'annuaire. Web master d'Intercom Santé 57 (bénévolat)
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation des résultats :</p> <p>Taux de satisfaction (% d'individu ayant trouvé l'information recherchée) Nombre de personnes qui déclarent avoir renforcé leurs connaissances sur l'existant grâce au site Nombre de personnes qui utilisent le site pour effectuer des recherches sur l'existant Nature des recherches</p> <p>Evaluation du processus :</p> <p>Exhaustivité des informations récoltées lors de la phase préparatoire Nombre de connexions Progression du nombre de connexions Efficacité de la mise à jour des données Taux de visibilité (connaissance du site par le public)</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Financement commun C.C.A.S. (secrétariat et coordination) et ARS (web master du CSCTE Le Lierre avec 1050 € soit 3 journées d'intervention)



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic de santé partagé de Thionville réalisé en 2011 a permis de mettre en avant des problèmes de méconnaissance des structures de santé par le public des quartiers sensibles. Ce phénomène implique une sous-utilisation de certaines structures et une sur fréquentation pour d'autres (Urgences hospitalières...). De plus, des problèmes d'accès aux droits de santé (CMU, ACS...) ont été relevés, entraînant un renoncement aux soins pour une partie des personnes en situation de précarité.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la connaissance de la population en situation de précarité sur l'existant en termes de santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser un cycle d'informations thématiques dans les trois quartiers sensibles
<b>Info santé dans mon quartier</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'action consiste à mettre en relation des professionnels de la santé et du social, ou sein des quartiers prioritaires de la ville, via les centres socioculturels. Il s'agit d'améliorer la relation soignants-soignés, en permettant une proximité entre les professionnels et les habitants, tout en apportant des informations sur des thématiques particulières.</p> <p>MQCDR : l'action se fera sous forme d'atelier avec animation ludique (vidéo, jeux...) ou sous forme de causeries lors des rencontres « pause café » préexistantes. Une démarche de parrainage sera proposée aux participantes afin de promouvoir l'action. L'action sera travaillée en amont avec le groupe et la référente.</p> <p>Centre Le Lierre: la forme de l'action sera une discussion-débat organisée spécifiquement et préparée en amont avec la référente. Elle regroupera les participants de l'atelier « espace vie et quotidien » et les personnes intéressées informées par le Centre Le Lierre.</p> <p>AJP : la forme de l'action sera une discussion-débat organisée spécifiquement et préparée en amont. Les personnes intéressées seront informées par affichage et de manière informelle par l'équipe du centre.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville Référents des structures
<b>Territoire de l'action</b>	Quartiers prioritaires de Thionville
<b>Public visé</b>	Habitants des quartiers
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Référents des structures
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation des résultats :</p> <p>Nature de situations problématiques résolues suite aux réunions (ouverture de droits, remboursement, refus de soins...)</p> <p>Nombre de personnes qui ont renforcés leurs connaissances</p> <p>Nature des connaissances renforcées ;</p> <p>Evaluation du processus :</p> <p>Nombre de typologie de participants pour chaque réunion</p> <p>Nombre et typologie d'intervenants</p> <p>Nombre de réunions mise en place</p> <p>Nature du thème traité dans chaque réunion</p> <p>Nombre de professionnels et d'habitants satisfaits</p>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

	Nature des perspectives dégagées Nature des moyens de communication utilisés
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Financement commun C.C.A.S de Thionville (coordination) et ARS (interventions). Coût de chaque intervention : 150 à 250€comprenant la rémunération du professionnel de santé (pour le temps accordé à la préparation en amont et l'action) et une collation.

<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé de Thionville réalisé en 2011 a permis de mettre en avant des problèmes de méconnaissance des différentes structures œuvrant autour de la santé et des mouvements associatifs, par les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.</p> <p>Ce phénomène implique un manque de coordination dans les pratiques professionnelles de ces trois secteurs. On note ainsi encore des erreurs dans l'orientation du patient, vers des structures qui sont parfois moins adaptées que d'autre pour sa pathologie.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur des informations locales en santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer des outils de communication diffusant les dernières informations santé locales aux professionnels.
<b>Newsletter santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit d'informer les professionnels sur les actualités du monde médical, associatif et institutionnel (déménagement de professionnels, lancement d'un appel à projet, etc.).</p> <p>L'action se fera sous la forme d'une diffusion d'une newsletter aux professionnels de terrain, membre du réseau de l'ASV et d'UTOPIA</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels de santé, professionnels de terrain et travailleurs sociaux
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Professionnels de santé transmettant des informations pour la newsletter
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation des résultats :</p> <p>Nombre de professionnels qui déclarent connaître mieux l'existant en termes de santé grâce aux outils de communication</p> <p>Nature des déclarations</p> <p>Nombre de professionnels qui ressentent une amélioration dans leur pratique professionnelle</p> <p>Nature des améliorations ressenties</p> <p>Evaluation du processus :</p> <p>Nombre de newsletters diffusées</p> <p>Nature des informations transmises</p> <p>Nombre et typologie de professionnels investis dans la construction des newsletters</p> <p>Nombre de professionnels satisfaits et insatisfaits de cette newsletter</p> <p>Nature de leur satisfaction</p> <p>Nature des professionnels destinataires de cette newsletter</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Temps de travail de la coordinatrice de l'ASV et de la direction de la communication



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic participatif ainsi que les nombreuses réunions de travail ont permis de mettre en évidence un problème de coordination entre les différents secteurs du médical, social et médico-social. L'absence, de partenariat implique des erreurs d'orientation et accroissent la difficulté à s'y retrouver pour un public déjà fragilisé.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur des informations locales en santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Identifier un référent santé par structure et par profession libérale.
<b>Référent santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>La priorité est de se connaître, se reconnaître et de se faire confiance dans l'intérêt de l'individu pris en charge. Il s'agit de référencer une personne ressource au sein de chaque organisme afin de permettre de diffuser efficacement les informations santé et de prendre connaissance des besoins et des demandes de la base.</p> <p>Après la définition d'une « fiche mission » du référent par le groupe « coordination » de l'ASV, la coordinatrice contactera l'ensemble des structures et des professionnels.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Tous les professionnels, associations et structures du médical, médico-social et social
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Intercom Santé 57 Le groupe « coordination »
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus :</p> <p>Nombre de référents santé identifiés et typologie du référent            Nombre et typologie de structures qui ont désignés un référent santé            Nombre et typologie de contact menés entre référents            Création d'une fiche mission du référent            Nombre de référent satisfait et insatisfait            Nature de leur satisfaction/insatisfaction</p> <p>Evaluation de résultat :</p> <p>Nombre et nature de sollicitations faites auprès du référent            Nombre et typologie des initiatives en santé que le référent développe dans sa structure            Nombre de professionnels qui se sentent en capacité d'orienter leurs usagers vers d'autres structures            Nombre et typologie d'orientations effectuées            Nombres et typologie de problèmes/ besoins remontés par les référents santé vers l'ASV</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Temps de travail de la coordinatrice de l'ASV





<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic participatif ainsi que les nombreuses réunions de travail ont permis de mettre en évidence un problème de coordination entre les différents secteurs du médical, social et médico-social. L'absence, de partenariat implique des erreurs d'orientation des usagers.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur des informations locales en santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Ouvrir les réunions de la commission « santé et vie quotidienne » aux référents santé
<b>Intégrer les référents santé dans le réseau U.T.O.P.I.A.</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>La priorité est de renforcer les réseaux locaux dont U.T.O.P.I.A., qui regroupe de nombreuses associations thionvilloises. L'objectif est de faire se rencontrer les professionnels afin de décloisonner et d'améliorer le suivi des usagers.</p> <p>Pour cela, les référents santé, identifiés par la coordinatrice de l'ASV, seront inclus dans le réseau U.T.O.P.I.A., afin de développer le réseau est échanger d'avantage entre professionnels.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville Pilote de la commission "santé vie quotidienne" d'U.T.O.P.I.A
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Tous les référents santé : professionnels, associations et structures du médical, médico-social et social
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Le groupe « coordination » La commission «santé vie quotidienne » d'U.T.O.P.I.A.
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus :</p> <p>Nombre et typologie de référents santé invités aux réunions de la commission « santé vie quotidienne » d'U.T.O.P.I.A            Nombre de réunions du réseau UTOPIA            Nombre de référent satisfait et insatisfait            Nature de leur satisfaction/insatisfaction            Nombre de partenaire U.T.O.P.I.A. déjà présent satisfait et insatisfait            Nombre de partenaires du réseau UTOPIA</p> <p>Evaluation de résultat :</p> <p>Nombre de professionnels qui ont renforcés des connaissances sur la santé            Nature des connaissances renforcées            Nombre de professionnels qui se sentent en capacité d'orienter leurs usagers vers d'autres structures            Nombre et typologie d'orientations effectuées</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Temps de travail de la coordinatrice de l'ASV et du pilote de la commission "santé vie quotidienne" d'U.T.O.P.I.A



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer l'offre proposée par les secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire de Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Les échanges sur le terrain avec les usagers ont mis en avant un manque de confiance du milieu médical avec des conséquences parfois inquiétantes (refus de soins, mauvaise utilisation des prescriptions...) liées aux scandales sanitaires (Médiateur, pilule de 3ème génération...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur des informations locales en santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place une cellule pluridisciplinaire de professionnels de santé destinée à répondre à une problématique d'actualité
<b>Cellule pluridisciplinaire</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	Cette action aura pour but de répondre aux craintes des usagers suite au positionnement clair d'un collectif de spécialistes. Ceux-ci diffuseront une réponse (support à définir) collégiale et facilement exploitable par les structures sociales.  Réunion d'échange entre professionnels puis production d'un document synthétique répondant à un problème/une inquiétude de santé publique
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels de santé, professionnels de terrain, travailleurs sociaux et habitants
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Professionnels de santé thionvillois Intercom Santé 57
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Evaluation de processus :  Nombre de réunion de la cellule pluridisciplinaire Nombre et nature des thèmes abordés au sein des réunions Nombre et typologie des participants aux réunions Nombre et typologie de la communication issue des réunions Nombre de rencontres de préparation réalisées avec les intervenants Respect du budget Respect du calendrier et des moyens Nombre de participants satisfaits et insatisfaits (durée, lieu, intervenants, contenu...), Raison de leur satisfaction/insatisfaction  Evaluation de résultat :  Nombre de professionnels qui se sentent en capacité de répondre à une inquiétude de santé publique Nature des réponses apportées Nombre d'habitant déclarant être moins méfiants face au milieu médical
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Temps de travail de la coordinatrice de l'ASV Mise à disposition de salle



## **Axe 2 : Le bien-être et la santé mentale**



<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Les entretiens issus du diagnostic de perception ont permis de mettre en avant une méconnaissance de l'existant en santé mentale par les usagers, tant sur les acteurs du secteur que sur les actions proposées sur Thionville
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faire évoluer positivement les connaissances et les représentations du public cible sur la santé mentale.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer des visuels sur les structures de soins et d'écoute en direction du public cible
<b>Roll-up santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit de pouvoir informer le tout public de l'existant en termes de structures spécialisé en santé mentale, mais également de l'existant en termes d'actions d'accompagnement et/ou de prise en charge.</p> <p>Il s'agit également d'y inclure les problèmes d'addictions, parfois liés aux mal-être et aux problèmes de santé mentale.</p> <p>Pour cela, plusieurs visuels seront réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixe : affiches</li> <li>• Web : annuaire santé / social</li> <li>• Mobiles : roll-up</li> </ul> <p>Pour les roll-up, les structures concernées rédigeront un texte court présentant leur activité. Le contenu sera retravaillé en réunion du groupe, ainsi que le choix du visuel.</p> <p>Un roll-up sera consacré à la thématique santé mentale et un deuxième aux addictions.</p> <p>Les roll-up seront ainsi exposés dans les lieux publics de la ville (gare, hôpital, structures d'accueils, etc.) avec un roulement toutes les six semaines.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2013</p> <p>Calendrier :</p> <p>2013 : conception des roll-up</p> <p>2014 : diffusion des roll-up</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Public en situation de vulnérabilité (avec impact potentiel sur tous les publics)
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>Recueil des données : Gem Théo, Centre Le Lierre, Apsis-Emergence, CMP (adultes et enfants), CSAPA Baudelaire et CDPA 57</p> <p>Direction de la communication de la Ville de Thionville</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation du processus :</p> <p>Nombre d'affiches produites et diffusées</p> <p>Nombres de kakémonos produits et diffusés</p> <p>Nombre d'habitants impliqués dans la réalisation des visuels</p> <p>Budget utilisé/prévu</p> <p>Respect du calendrier prévu</p> <p>Nombre et fréquence des réunions de suivi pour l'action</p> <p>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants (habitants)</p> <p>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</p>

	<p>Evaluation des résultats :</p> <p>Nombre de personnes qui sont capables de citer des structures ressources et leurs missions</p> <p>Typologies des structures citées</p> <p>Nombre de personnes qui en cas de difficultés n'auront plus de peur de se diriger vers une structure ressource</p>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>La coordination et la communication sont assurées par l'ASV et le service communication</p> <p>Fabrication des kakémonos et affiches : 1000 € (subventions ARS)</p>



<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Associé à un manque d'information sur l'existant en santé, les troubles de santé mentales peuvent conduire à des situations critiques. Bien que l'ensemble de la population soit concernée par ce problème, le public en situation de précarité en souffre plus car, il est plus éloigné des parcours de soins et de prévention et il cumule de nombreux freins d'accès aux dispositifs de santé (appréhensions, isolement, barrière culturelle, de langue, mauvaise image de soi...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la confiance en soi du public en précarité de Thionville porteur de troubles de santé mentale
<b>Objectifs opérationnels</b>	Développer des ateliers sur l'estime de soi déjà existants à Thionville
<b>Renforcer l'estime de soi</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Des démarches de soutien et de renforcement de l'estime de soi existent sur Thionville : l'ASV tient à les mettre en avant et à les valoriser et souhaite-les soutenir si besoin.</p> <p>Le projet consiste à agir en 3 axes : d'une part, en direction des professionnels de la mission locale grâce à la mise en place de réunions internes, ensuite pour favoriser le partenariat avec les acteurs locaux, et enfin, en direction des jeunes : des entretiens individuels et des informations collectives ont lieu dans la structure tout au long de l'année, et les jeunes se voient proposer l'intervention d'une relaxologue, à la fois en collectif, mais également dans le cadre de permanences.</p> <p>Pour Le Lierre, le programme d'actions propose aux bénéficiaires :</p> <p>Des groupes de parole animés par une psychologue clinicienne (20 séances de 2 heures). Ces derniers permettent d'agir et de travailler sur tous les leviers de prévention de la santé mentale et de la dégradation des ressources. Ces groupes de paroles ont aussi l'occasion de donner des informations précises sur les lieux de prévention et de prise en charge en santé/soins.</p> <p>Des séances de sophrologie animées par une sophrologue certifiée (24 séances d'1h15) qui permettent aux bénéficiaires de se centrer sur leur corps, leurs émotions, de favoriser leur concentration, de leur redonner de l'énergie, de s'affirmer et de mieux se positionner dans un groupe, de maîtriser et contrôler leurs pensées parasites...</p> <p>Les séances individuelles et collectives en éducation pour la santé permettent de positionner le bénéficiaire comme acteur de sa santé. Le groupe choisit une thématique de santé et investit, avec la coordonnatrice, une démarche complète de projet en s'appuyant sur des ressources existantes sur le territoire.</p> <p>En filigrane de toutes ces actions, il est important d'insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement individualisé des bénéficiaires fragilisés (analyse de la demande en santé physique et/ou mentale, orientation et relais vers d'autres structures...)</li> <li>• La mise en synergie d'un réseau partenarial intervenant sur les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.</li> </ul>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Centre Le Lierre Mission Locale du Nord Mosellan
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Public en situation de vulnérabilité

<p><b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b></p>	<p>Atelier santé ville Centres médico-sociaux, UDAF, CCAS CMP, secteur adultes, CSAPA Baudelaire Association APSIS /Emergence CPAM Médecine Préventive AFAD de Moselle INTERCOM Santé 57 GEM ATAV PASS Association Athènes FOMAL Association Vie Libre</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p>	<p>Indicateurs de processus : Nombre et typologie de séances Nombre de professionnels impliqués dans les séances Nombre de participants aux séances Nombre de participants satisfaits</p> <p>Indicateurs de résultats : Nombre de professionnels qui observent des modifications (physique, compétences...) chez le public Nature des modifications observées Nombre de personnes qui déclarent se sentir mieux Nature des déclarations Nombre de personnes qui réengagent des démarches Typologie des démarches engagées</p>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>Pour la mission locale : ARS : 5850 € CRL : 5850 €</p> <p>Pour le centre Le Lierre Ville/CCAS de Thionville : 11200 € Conseil Régional : 6000 €.</p>

<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé de 2011 et les réunions pluridisciplinaires de l'ASV « santé mentale » ont mis en avant un manque de facilité d'accès aux structures et activités sportives sur Thionville pour le public vulnérable.</p> <p>Or, l'activité physique est un facteur primordial dans la reconnaissance de soi et dans la réappropriation de l'estime de soi. Le groupe de travail a souhaité que les personnes souffrant de mal-être et/ou en situation de précarité, puissent bénéficier d'une aide et d'un accompagnement dans la pratique d'une activité physique adaptée.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et aptitudes favorables à la pratique d'une activité physique des personnes
<b>Objectifs opérationnels</b>	Proposer un programme d'activité physique adapté aux personnes en situation de vulnérabilité
<b>SAPHYR</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Le projet SAPHYR 2013 est la continuité du projet mis en place depuis 2010. Il consiste à accompagner les personnes réticentes et inscrites dans un parcours de soin de santé vers la pratique d'une activité physique régulière en lien avec des professionnels médicaux, éducatifs et médico-sociaux. Le projet 2013 propose 3 axes d'intervention :- la mise en lien des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux avec les acteurs du champs de l'activité physique et sportive- l'organisation et l'encadrement d'un accompagnement à la reprise d'une activité physique à des fins de santé- l'intégration des personnes bénéficiaires de l'accompagnement SAPHYR dans les clubs et associations sportives.</p> <p>Le programme se décompose en plusieurs phases :</p> <p>Un entretien individuel (usager/éducateur sportif) sera réalisé, permettant de faire le point sur les représentations sur la santé du bénéficiaire, sur l'activité physique... et définir ainsi un objectif à atteindre et le programme d'activité.</p> <p>Puis, 7 séances de reprise d'activité d'une heure hebdomadaire animées par un éducateur sportif seront réalisées. L'éducateur sportif, choisi par la chargée de mission SAPHYR, est spécialement formé à accompagner les personnes qui composent le groupe. Les deux dernières séances sont consacrées à la pratique individuelle d'une activité physique par le bénéficiaire, suite à un engagement pris avec l'éducateur.</p> <p>À l'issue de l'accompagnement, les bénéficiaires intéressés seront orientés vers un club ou une association sportive. Pour le financement des licences, il est envisagé de demander une participation financière d'un ou deux euros à chaque séance aux bénéficiaires et l'ASV apporteraient la différence entre le coût réel des abonnements et la somme à la charge du bénéficiaire.</p> <p>Plusieurs activités sont retenues : gym douce, marche et natation.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine (CROSL)
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Public en situation de vulnérabilité
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>La coordinatrice de l'Atelier santé ville GEM Théo Centre Social et Culturel Prévert Centre Le Lierre Maison de quartier de la Côte des Roses</p>

<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p>	<p>Evaluation du processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et typologie des bénéficiaires qui ont suivis les 7 séances de reprise d'activité physique</li> <li>Nombre et nature des activités physiques proposées</li> <li>Nombre et typologie des professionnels impliqués dans le programme</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</li> <li>Respect du calendrier des sept séances pour tous les bénéficiaires</li> </ul> <p>Evaluation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et typologie des bénéficiaires qui poursuivent une activité physique suite aux sept séances de reprise d'activité physique</li> <li>Nombre et nature des activités physiques poursuivies</li> <li>Nombre de bénéficiaires qui ressentent un bien-être dans la reprise d'une activité physique</li> <li>Nombre de bénéficiaire qui ressentent une meilleure estime de soi suite à la reprise d'une activité physique</li> </ul>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>CRL : 6000 €  ARS : 25 000€  DRJSCS : 20 000€  CNDS : 25 000€  CRL (Lorraine Emploi) : 4 960€  CROSL : 14 500€  CCAS : Participation aux coûts d'une licence (par bénéficiaire) : 2500€  La coordination et la communication sont assurées par l'Atelier Santé Ville</p>

<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic de santé partagé de 2011 et les réunions pluridisciplinaires de l'ASV « santé mentale » ont mis en avant un manque de lisibilité sur la prise en charge de la santé mentale par les professionnels. Les différents acteurs, les structures, leurs rôles, l'orientation des usagers... Les professionnels ont souhaités pouvoir mieux se repérer dans la prise en charge de la santé mentale afin d'améliorer leur pratique et mieux orienter leur public.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des professionnels sur la prise en charge de la santé mentale
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser des temps d'échange entre professionnels sur la thématique bien être et santé mentale
<b>Temps d'échange des professionnels</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit d'organiser des réunions d'échanges libres entre professionnels, sur la thématique de la santé mentale.</p> <p>En fonction des besoins, la commission « bien être et santé mentale » définis un sous-thème qui sera abordée lors de la réunion d'échange. Celle-ci sera animée par un ou plusieurs intervenant(s) spécialisé(s) dans le sous-thème choisi.</p> <p>Les réunions seront organisées dans des lieux différents, en lien avec la santé mentale, afin de profiter de la rencontre pour faire découvrir aux professionnels les structures spécialisées dans la thématique.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013 Calendrier : 1 réunion par trimestre
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier santé ville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Tous professionnels du territoire thionvillois portant un intérêt à cette thématique (champs du médical, médicosocial, social, éducatif...).
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	IME Vert Coteau Les animateurs sont des professionnels du territoire thionvillois qui propose de conduire les réunions bénévolement. Les thématiques abordées seront choisies par le groupe de travail « santé mentale » de l'Atelier Santé Ville sur la base des souhaits des professionnels.
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation du processus :</p> <p>Nombre et nature des temps d'échanges Nombres et typologies des professionnels présents Nombre et profil des partenaires impliqués dans l'animation des temps d'échanges Nombre et nature des moyens matériels nécessaires aux temps d'échanges Nombre et typologie des supports de communication utilisés pour la mobilisation Budget utilisé/prévu Respect du calendrier prévu Nombre et fréquence des réunions de suivi pour la mise en place des temps d'échanges Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</p>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

	<p>Evaluation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de professionnels qui ont renforcés leurs connaissances sur la santé mentale</li><li>Typologie des connaissances renforcées</li><li>Nombres de professionnels qui mettent en œuvre une orientation suite au problème repéré</li><li>Typologie des orientations réalisées</li><li>Nombre de professionnels qui ont modifiés leurs attitudes face à des personnes présentant des troubles</li><li>Typologie des attitudes</li></ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<p>La coordination et la communication sont assurées par l'Atelier Santé Ville L'IME Vert Coteau met à disposition une salle à l'IME</p>

<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Suite au diagnostic de perception et aux réunions de travail du groupe « santé mentale » de l'ASV, les professionnels ont exprimé le souhait d'acquérir davantage de connaissances et de compétences en santé mentale. Le but est d'arriver à adapter leur pratique professionnelle afin de répondre aux besoins de leurs usagers porteurs de troubles et de mieux se positionner tout en se préservant des situations sensibles.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faire évoluer positivement les représentations des professionnels sur les individus porteurs de troubles de santé mentale.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des formations sur la santé mentale à destination des travailleurs sociaux
<b>Formation en santé mentale</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit de mettre en place un programme de formation de sept séances, repartis sur l'année 2014.</p> <p>Les séances seront animées par des professionnels spécialisés sur la thématique définie. La formation est à destination des travailleurs sociaux et médico-sociaux de Thionville, dans la limite des places disponibles.</p> <p>Les besoins des professionnels de terrain seront recueillis par la coordinatrice de l'Atelier santé ville et soumis à l'avis de la commission « bien être et santé mentale ». Ceux-ci seront ensuite affinés, afin de proposer sept thématiques, définis par la commission.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014 Calendrier : Une demie journée de formation par mois, de mars à novembre (sauf vacances d'été)
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier santé ville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Travailleurs sociaux et médico-sociaux en contact avec le public ciblé.
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Intervenants : professionnels spécialistes du sujet traité, issus, si possible, du milieu local
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Évaluation du processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de formations</li> <li>Nombre et typologie des professionnels présents aux formations</li> <li>Nombre et profil des intervenants impliqués dans les formations</li> <li>Nombre et nature des moyens matériels nécessaires</li> <li>Nombre et typologie des supports de communication utilisés pour la mobilisation</li> <li>Budget utilisé/prévu</li> <li>Respect du calendrier prévu</li> <li>Nombre et fréquence des réunions de suivi pour la mise en place des formations</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</li> </ul> <p>Evaluation de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de professionnels qui ont évolué dans leurs représentations sur la santé mentale</li> <li>Nombre de professionnels qui ont moins peur de la maladie mentale</li> <li>Nombre de professionnels qui ont modifié leurs attitudes face à des personnes présentant des troubles</li> <li>Typologie des attitudes</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	La coordination et la communication sont assurées par l'ASV La rétribution des intervenants (350€/ intervention) est financée par l'ASV





<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Les entretiens issus du diagnostic de perception ont permis de mettre en avant une méconnaissance du CMP par les professionnels des secteurs libéraux, médico-sociaux et sociaux (type ou modalité de prise en charge, constitution des équipes...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faire évoluer positivement les représentations des professionnels sur les individus porteurs de troubles de santé mentale.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Faire découvrir le CMP aux professionnels libéraux et sociaux
<b>Visite du CMP</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit de permettre aux professionnels de Thionville (professionnels de santé, travailleurs sociaux, etc.), de venir visiter le CMP 1er secteur.</p> <p>La visite est animée par l'équipe du CMP, permettant ainsi une visite interactive et ludique des lieux. Les professionnels peuvent ainsi échanger avec l'équipe du CMP, tant sur le fonctionnement que sur l'organisation de celui-ci.</p> <p>Cette visite a pour but de faire lever les représentations des professionnels sur ce que peut être un CMP, sur le mode de prise en charge et d'accueil du public et sur la composition de l'équipe.</p> <p>Via le réseau de l'Atelier santé ville, l'information est largement diffusé auprès des professionnels de Thionville.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013 Calendrier : 1 réunion par semestre
<b>Maitre d'œuvre</b>	CMP 1er secteur, 39 bd Jeanne d'Arc 57100 THIONVILLE
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels de santé, professionnels de terrain, travailleurs sociaux, professionnels de la santé mentale, professionnels des secteurs sanitaires, médico-social et social
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Coordinatrice de l'Atelier santé ville
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation du processus :</p> <p>Nombre de visites Nombres et typologies des professionnels présents Nombre des partenaires impliqués dans l'animation des visites Nombre et typologie des supports de communication utilisés Budget utilisé/prévu Respect du calendrier prévu Nombre et fréquence des réunions de suivi pour la mise en place des visites Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</p> <p>Evaluation des résultats :</p> <p>Nombre de professionnels qui ont évolué dans leurs représentations sur la santé mentale Nature des évolutions de représentations</p>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

	<p>Nombre de professionnels qui connaissent les prises en charge, les structures de soins et de consultations Nature des connaissances citées Nombre de professionnels qui ressentent une amélioration dans leur pratique professionnelle Nature des améliorations ressenties</p>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>La coordination et la communication sont assurées par le CMP</p>

## **Axe 3 : L'accès à la santé**



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer le recours aux soins primaires pour le public thionvillois en précarité d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé a mis en avant plusieurs problèmes d'accès à la santé prenant en compte à la fois les problèmes d'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Plusieurs freins ont été identifiés : les problèmes financiers, la méconnaissance du parcours de soins et de l'existant, le rôle des différents professionnels de santé, l'appréhension face aux professionnels et aux démarches administratives...</p> <p>Ce problème concerne particulièrement la population en situation de précarité qui est plus éloignée des parcours de soins et qui cumule de nombreux freins d'accès aux dispositifs de santé (appréhensions, isolement, barrière culturelle, de langue...).</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Augmenter le nombre de bénéficiaires d'une couverture sociale du risque maladie
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des ateliers débats sur les droits des usagers en direction des professionnels de terrain
<b>Formation droit santé pour les professionnels</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'objectif est d'informer les professionnels de terrain sur les démarches d'accès aux droits communs de santé (CMU, ACS, situations complexes...) afin qu'ils puissent eux même, orienter et aider au mieux leur public.</p> <p>Il s'agira de mettre en place deux demies-journées de formation annuelle animée par deux professionnels du territoire sous la forme d'ateliers débats. L'objectif, à l'issue des deux demi-journées de formation, est de réaliser un protocole « droits santé », qui sera mis à disposition des professionnels.</p> <p>Ce document regroupera toutes les procédures et tous les dispositifs permettant d'améliorer l'accès à la santé des populations.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2013 Calendrier : 4ème trimestre 2013 : recrutement des intervenants 1er trimestre 2014 : préparation du contenu de la formation 2ème et 3ème trimestre 2014 : mise en place de la formation 4ème trimestre 2014 : rédaction du protocole « droit-santé »</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels de santé, professionnels de terrain, travailleurs sociaux
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Intervenants à confirmer après signature des conventions
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus :</p> <p>Nombre et typologie des séances d'informations Nombre de protocole sur les droits santé distribués Nombre et profil des professionnels formés Nombre de professionnels satisfaits / insatisfaits Nature de la satisfaction /insatisfaction</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <p>Nombre de professionnels qui ont renforcés leurs connaissances sur l'accès aux droits Nature des connaissances renforcées Nombre de professionnels se déclarant plus à l'aise avec les protocoles d'accès aux droits Nombre de professionnels se déclarant être en capacité de conseiller ses usagers sur le parcours de droits santé</p>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

	<p>Nombre de situation résolue (parcours accès aux droits) par les professionnels de terrain formés et typologie Nombre d'orientation (parcours accès aux droits) par les professionnels de terrain formés et typologie</p>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>Rémunération des infirmières : 800€ (Conseil Régional) Communication / protocole : 200 € (Conseil Régional) Coordination : Atelier santé ville de Thionville</p>

<b>Axe stratégique</b>	Améliorer le recours aux soins primaires pour le public thionvillois en précarité d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé a mis en avant plusieurs problèmes d'accès à la santé prenant en compte à la fois les problèmes d'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Plusieurs freins ont été identifiés : les problèmes financiers, la méconnaissance du parcours de soins et de l'existant, le rôle des différents professionnels de santé, l'appréhension face aux professionnels...</p> <p>Ce problème de manque d'information et d'accès à la santé concerne particulièrement la population en situation de précarité qui est plus éloignée des parcours de soins et de prévention et qui cumule de nombreux freins d'accès aux dispositifs de santé (appréhensions, isolement, barrière culturelle, de langue, mauvaise image de soi...).</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la relation professionnel/patient au sein des quartiers de Thionville
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Mettre en place une formation sur la relation santé-précarité en direction des infirmières</p> <p>Mettre en place une permanence de prévention santé infirmier gratuite et anonyme au sein des quartiers sensibles</p>
<b>Permanence prévention santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'idée est de proposer une permanence de prévention santé infirmier au cœur des quartiers prioritaires (Côtes des Roses et Milliaire Près de St Pierre) permettant de sensibiliser aux comportements favorables à la santé, d'informer et d'orienter.</p> <p>Une infirmière tiendra une permanence d'une ½ journée par semaine permettant d'accueillir le public de manière anonyme et gratuite. Il s'agira ici d'une permanence d'accueil, d'écoute, d'information et de d'orientation et non d'une permanence de soins.</p> <p>Une pièce intimiste a été réservée dans chaque structure, afin d'accueillir au mieux le public</p> <p>Une formation sera proposée aux infirmiers intégrés dans le dispositif, pour qu'ils puissent se questionner sur leur implication dans la démarche et leur position face à l'accueil du public.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2013</p> <p>Calendrier :</p> <p>2ème semestre 2013 : recrutement des infirmiers</p> <p>1er semestre 2014 : formations des infirmiers et mise en place des permanences</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier Santé Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Quartier St Pierre / Côte des Roses
<b>Public visé</b>	Habitants des quartiers prioritaires de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>Infirmières libérales</p> <p>IREPS (Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé) pour la formation des infirmières</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus :</p> <p>Nombre de permanences réalisées</p> <p>Nombre et typologie de passages à la permanence</p> <p>Nombre de séances de formation</p> <p>Nombre et typologie de professionnels impliqués dans la formation des infirmières</p> <p>Nombre d'infirmiers présents aux séances de formation</p> <p>Nombre de personnes différentes</p> <p>Nombre de plaquettes distribuées (des différentes structures préexistantes)</p>

	<p>Nombre et typologie d'orientations vers d'autres structures ou professionnels Satisfaction des usagers Satisfaction des infirmières</p> <p>Indicateur de résultat : Nature des sollicitations du public réalisées auprès des permanences d'infirmières Nombre d'usagers se déclarant plus à l'aise avec un professionnel de santé Nombre d'usagers ayant retrouvé un parcours de soins classique Nombre d'usagers respectant les rendez-vous fixés par les professionnels</p>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>Rémunération des infirmières = 5300 € + frais de publicité et communication : 200 € à total de 5500 € dont 2500 € CRL et 3000 € ARS Formation des infirmières : 6400 € CRL</p> <p>Soit pour l'action globale : 3000 € ARS et 8900 € CRL</p>



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer le recours aux soins primaires pour le public thionvillois en précarité d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé a mis en avant plusieurs problèmes d'accès à la santé prenant en compte à la fois les problèmes d'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Plusieurs freins ont été identifiés : les problèmes financiers, la méconnaissance du parcours de soins et de l'existant, le rôle des différents professionnels de santé, l'appréhension face aux professionnels...</p> <p>Ce problème de manque d'information et d'accès à la santé concerne particulièrement la population en situation de précarité qui est plus éloignée des parcours de soins et de prévention et qui cumule de nombreux freins d'accès aux dispositifs de santé (appréhensions, isolement, barrière culturelle, de langue, mauvaise image de soi...).</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la relation professionnel/patient au sein des quartiers de Thionville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser une conférence sur la prise en compte des besoins des personnes en situation de précarité
<b>Conférence accès aux droits</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'idée est de proposer une conférence au grand public et aux professionnels de santé, du social et du médico-social, permettant d'identifier les besoins des personnes en situation de précarité et d'améliorer les relations patients/soignants</p> <p>Des conférenciers et/ou spécialistes dans le domaine seront conviés pour animer une conférence/débat.</p> <p>Pour cela, il s'agira pour la commission « accès à la santé », de définir les besoins et les demandes sur le sujet de l'accès aux soins, afin de définir un fil conducteur aux différentes interventions des spécialistes.</p> <p>Les habitants seront également invités à participer et à témoigner sur le sujet, afin d'avoir une idée réelle de la situation au quotidien et un échange participatif.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Ville de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Tout public
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	L'IREPS / La Direction de la communication de la Ville de Thionville
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et profil des professionnels présents à la conférence</li> <li>Nombre et profil des habitants présents à la conférence</li> <li>Nombre de professionnels impliqués dans la conférence</li> <li>Nombre et typologie des supports de communication utilisés pour la conférence</li> <li>Budget utilisé/prévu</li> <li>Respect du calendrier prévu</li> <li>Nombre de participants satisfaits</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants</li> <li>Nature de la satisfaction ou insatisfaction des intervenants</li> </ul> <p>Evaluation de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de professionnels qui ont renforcés leurs connaissances sur la santé des publics en situation de précarité</li> <li>Nature des connaissances renforcées</li> <li>Nombre de professionnels se déclarant plus à l'aise avec les questions de précarité</li> </ul>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	2500€ Conseil Régional : 1500€ C.C.A.S. de Thionville : 1000 €
---	--

<b>Axe stratégique</b>	Améliorer le recours aux soins primaires pour le public thionvillois en précarité d'ici 2017
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic de santé partagé a mis en avant plusieurs problèmes d'accès à la santé prenant en compte à la fois les problèmes d'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Plusieurs freins ont été identifiés : les problèmes financiers, la méconnaissance du parcours de soins et de l'existant, le rôle des différents professionnels de santé, l'appréhension face aux professionnels...</p> <p>Ce problème de manque d'information et d'accès à la santé concerne particulièrement la population en situation de précarité qui est plus éloignée des parcours de soins et de prévention et qui cumule de nombreux freins d'accès aux dispositifs de santé (appréhensions, isolement, barrière culturelle, de langue, mauvaise image de soi...).</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et aptitudes favorables à la prévention santé des habitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	Introduire la thématique « prévention santé » dans les groupes de paroles des quartiers sensibles (Côte des Roses, Milliaire Près de St Pierre, Basses Terre)
<b>Groupes de paroles prévention santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit d'aborder la santé et la prévention santé de manière informelle, au cours de réunions d'échanges et/ou de groupes de paroles déjà inscrits dans les quartiers. L'objectif est de sensibiliser "en douceur" la population issue des quartiers sensibles à cette thématique.</p> <p>Le principe est d'intégrer une notion de « santé » et de « bien-être », dans tous les gestes du quotidien, afin de faire prendre conscience que la santé se manifeste de manière transversale, et ne doit pas être considérée comme une problématique isolée.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	Centre Le Lierre Centre Social et Culturel Jacques Prévert Maison de quartier de la Côte des Roses
<b>Territoire de l'action</b>	Quartiers prioritaires de Thionville
<b>Public visé</b>	Personnes fréquentant les centres socioculturels et la maison de quartier
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Maison de quartier de la Côte des Roses // Centre Le Lierre // Association Jacques Prévert : Les référents « famille »
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Evaluation de processus</p> <p>Nombre et profil des habitants présents aux groupes d'échanges Nombre de professionnels impliqués dans les groupes d'échanges Nombre et typologie des supports de communication utilisés pour les groupes d'échanges Budget utilisé/prévu Respect du calendrier prévu Nombre de participants satisfaits Nature de la satisfaction ou insatisfaction des participants</p> <p>Evaluation de résultat</p> <p>Nombre d'habitants qui ont renforcés leurs connaissances sur la santé Nature des connaissances renforcées Nombre d'habitants qui déclarent envisager de modifier leur comportement Nature des modifications envisagées</p>

<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Temps de coordination de la coordinatrice de l'ASV Temps d'animation des référents « famille »
---	---

# ***Fiches actions du Contrat local de santé***

## **Axe 4 : La prévention des conduites addictives**



<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Nos modes de consommation sont influencés par différents facteurs : les médias, les modes, mais également par notre milieu socioculturel, notre niveau de vie, notre éducation... C'est pourquoi il est important de prendre en compte, dans l'élaboration de projets, l'ensemble des déterminants et réfléchir à l'influence que peuvent avoir les compétences psychosociales sur ces facteurs. De plus en plus d'établissements scolaires souhaitent développer des projets cherchant à renforcer les compétences des jeunes pour les aider à faire face à la pression sociale, aux échecs, au stress ; à faire des choix réfléchis. Projets qui permettent de faire sens avec le socle commun de compétences.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Développer les compétences psychosociales des collégiens et lycéens sur les influences et les choix
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place une formation sur les compétences psychosociales à destination des professionnels des collèges et lycées volontaires de Thionville Mettre en place des accompagnements en direction des établissements scolaires, si besoin, dans la mise en œuvre d'actions sur les compétences psychosociales à destination des jeunes
<b>Former les professionnels de l'éducation sur les compétences psychosociales</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>1. Formation sur les compétences psychosociales</b></p> <p>Cette formation sera proposée aux professionnels volontaires des établissements scolaires de Thionville et pourra porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion autour des comportements liés à la santé et des processus éducatifs: Comment mieux appréhender la complexité des comportements liés à la santé ? Pourquoi développer les compétences psychosociales ?</li> <li>• Démarche projet: Comment définir des stratégies d'intervention et éléments de repérage ?</li> <li>• Intérêt des outils d'intervention en éducation pour la santé :</li> <li>• Quels outils peut-on utiliser pour développer les compétences psychosociales ? Comment les utiliser ?</li> <li>• Evaluation des compétences psychosociales: Comment formuler des indicateurs de résultats sur les compétences psychosociales? Quels outils d'évaluation des compétences psychosociales élaborer ?</li> </ul> <p><b>2. Mobiliser une équipe</b></p> <p>Suite à cette formation, des accompagnements seront proposés dans les établissements scolaires pour mobiliser une équipe afin de développer un plan d'actions sur les compétences psychosociales sur l'année. Un minimum de quatre séances seront mises en œuvre dans chaque établissement pour développer les compétences des collégiens à faire des choix et résister aux influences face à des addictions.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maître d'œuvre</b>	<i>A définir</i>
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville

<b>Public visé</b>	Elèves des collèges et lycées de Thionville Professionnels des établissements scolaires
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme de Moselle AIEM Ligue contre le cancer IREPS Lorraine
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Accompagnement des établissements scolaires dans le cadre de la convention ARS/IREPS



<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Des chantiers d'insertion existent sur Thionville : ils essayent de pallier aux difficultés de certaines personnes à trouver de l'emploi et de cette façon, de pouvoir s'inscrire dans une réinsertion professionnelle.</p> <p>Les chantiers d'insertion sont des outils en direction des publics en grande difficulté d'insertion professionnelle (les personnes démunies de toutes ressources, en rupture familiale, les demandeurs d'emploi de longue durée, les travailleurs reconnus en situation de handicap, les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ainsi que leur conjoint, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique, les bénéficiaires de l'allocation parent isolé...). Le chantier d'insertion peut comporter des formes variables d'insertion. Il doit donner aux personnes mises en situation de travail une valorisation individuelle et une reconnaissance sociale.</p> <p>Différentes études ont montré qu'au sein des publics en précarité, on retrouve beaucoup de consommateurs de substances psychoactives. Même si la consommation varie en fonction du niveau social, elle y est plus fréquente pour les personnes ayant des difficultés sociales, pour qui les répercussions financières et sanitaires de ses consommations y sont particulièrement lourdes.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances et compétences des adultes sur les conduites addictives
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place un atelier de 10 séances à destination des publics accueillis en chantier d'insertion sur Thionville
<b>Prévention des conduites addictives en chantier d'insertion</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Afin de définir le contenu de l'atelier, un premier temps d'état des lieux sera réalisé afin de connaître les besoins et les demandes des salariés de chantier d'insertion.</p> <p>Suite au diagnostic conception et mise en œuvre avec l'équipe d'encadrants du chantier d'insertion d'un atelier de 10 séances d'1h30 à 2 heures pouvant aborder plusieurs thématiques (facteurs d'influence des dépendances) : gestes et postures, prévention des dépendances, gestion du stress, hygiène...</p> <p>Différents intervenants pourront être sollicités pour animer des séances.</p> <p>A partir des outils créés, l'équipe de suivi réalisera l'évaluation du projet.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	FOMAL
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Les salariés des chantiers d'insertion de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme de Moselle Médecins du territoire CSAPA IREPS Lorraine Centre Baudelaire
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic a mis en évidence un manque de coopération entre les structures d'addictologie et les médecins généralistes. Une fois le patient sorti de la structure de soins, le médecin généraliste n'a les informations nécessaires pour réaliser un suivi de patient.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la coordination entre les structures et les médecins généralistes du territoire, impliqués dans la prévention des conduites addictives
<b>Objectifs opérationnels</b>	Elaborer une convention de coopération entre les établissements scolaires et les structures de soin (médecins généralistes, hôpitaux, CSAPA...)
<b>Convention partenariale entre les structures d'addictologie et les médecins généralistes</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>1. Identification des forces et faiblesses du territoire</b></p> <p>Un premier temps portera sur l'analyse des besoins des professionnels du territoire par rapport à la coopération, des forces et faiblesses des partenariats existants. Cette phase permettra de déterminer les orientations de la coopération.</p> <p>Différents temps seront consacrés à l'écriture de ce projet de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier avec les partenaires les différents points d'entrée du public présentant une addiction (par ex : établissement scolaire, foyer....)</li> <li>- Créer des outils présentant les partenaires possibles du territoire, leurs missions</li> <li>- Créer une grille permettant d'identifier rapidement le partenaire ressource compétent dans le problème d'addictologie afin de faciliter l'orientation du public « addict »</li> <li>- Rédiger les objectifs recherchés et les indicateurs d'évaluation de la modalité de coopération entre les deux partenaires pour renforcer la communication en aval et en amont de l'orientation du public vers une structure ressource.</li> <li>- Définir la forme juridique adaptée à la coopération que les acteurs souhaitent mettre en œuvre pour formaliser le niveau d'engagement et les services rendus entre eux</li> </ul> <p><b>2. Mise en œuvre opérationnelle de la coopération</b></p> <p>Le pilote du projet devra s'assurer de l'atteinte des objectifs initiaux et du bon déroulement de la coopération entre les établissements scolaires et les médecins généralistes. Une évaluation sera réalisée sur les résultats de cette coopération afin de pouvoir justifier son extension à d'autres professionnels.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier santé ville
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels médico-sociaux, Infirmières scolaires
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Médecins généralistes, médecins référents CSAPA, tout professionnel volontaire du territoire
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



## **Axe 5 : La prévention des maladies métaboliques et l'éducation thérapeutique du patient**



<b>Axe stratégique</b>	Créer un environnement propice à la mobilité active à Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>L'activité physique passe par les déplacements quotidiens des habitants. Les collectivités ont un rôle à jouer dans ce domaine, notamment par le développement d'un environnement favorable aux mobilités actives.</p> <p>De nombreuses études prouvent que 30 minutes d'activité physique régulière permettent de conserver une bonne santé et de favoriser le bien-être.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Intégrer la santé de manière transversale dans les politiques d'aménagement de la ville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place une signalétique piétonne en temps de parcours
<b>Signalétique urbaine</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit d'indiquer « en temps de déplacement » la distance à parcourir à pied entre deux pôles, services ou équipement de la ville, via une signalétique urbaine.</p> <p>Cette signalétique peut prendre plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des panneaux de signalisation aux carrefours stratégiques de la commune,</li> <li>• Des cartes de « temps de parcours », indiquant les possibilités de parcours piétonniers, leur temps de réalisation, les points d'intérêts, les stations de transports en commun à proximité...</li> </ul> <p>Plusieurs étapes sont envisagées :</p> <p><b>Identifier les pôles, services ou équipements de la ville</b> : il s'agira de définir les pôles d'intérêts et d'attractivités des thionvillois (centres commerciaux, lieu de culture, de loisirs, services administratifs, etc.).</p> <p><b>Définition des trajets et des temps de parcours entre ces pôles</b> : grâce à des logiciels et services informatiques, il sera question de définir les temps de déplacements entre les lieux identifiés en amonts. Ceux-ci ne doivent pas dépasser 30min de marche, afin de ne pas démotiver les usagers. Les parcours identifiés doivent être le plus sécurisés possible et agréable pour les usagers (zones piétonnes, espaces verts, etc.).</p> <p><b>Identifier les carrefours stratégiques de la ville</b> : afin d'optimiser le système, les panneaux seront placés aux carrefours les plus stratégiques et les plus fréquentés.</p> <p><b>Editer des cartes</b> : il sera question de proposer aux usagers une carte globale des déplacements piétons balisés dans la ville.</p> <p><b>Communiquer sur le dispositif</b> : organiser des démonstrations publiques de l'équipement</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2015
<b>Maitre d'œuvre</b>	Ville de Thionville : déplacements, urbanisme, CCAS

<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	L'ensemble de la population
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les services de la Ville : déplacements, urbanismes, services techniques, CCAS INPES (Institut National de Prévention et de Promotion de la Santé) IREPS Lorraine (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) Trans Fensch
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Créer un environnement propice à la mobilité active à Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le découpage géographique des cartes scolaires favorise une distance de 800m entre le logement de l'élève et l'école. Cette distance permet une action de valorisation des déplacements actifs pour les trajets domicile-école des enfants.</p> <p>La prise en compte des déplacements actifs par les enfants, au plus jeune âge, augmente la proportion de comportement identique à l'âge adulte.</p> <p>Il favorise ainsi la pratique d'une activité physique régulière, avec un impact positif sur l'environnement, par la diminution de l'utilisation des voitures.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Intégrer la santé de manière transversale dans les politiques d'aménagement de la ville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer une ligne de pédibus par écoles maternelles et élémentaires
<b>Pédibus</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Le pédibus consiste à accompagner, par la marche, un groupe d'enfant sur leur trajet domicile-école.</p> <p>Plusieurs étapes sont envisagées :</p> <p><b>Définir les lignes de pédibus</b> : en concertation avec le service petite enfance du CCAS, des services de l'urbanisme et des déplacements, il s'agira de définir les trajets les plus sécurisés et adaptés à l'accompagnement piétons d'un groupe d'enfant.</p> <p><b>Recruter et former les accompagnateurs</b> : engager un travail avec les associations de parents d'élèves, l'entourage des enfants et les structures accueillants du public bénévoles (centres socioculturels, espace St Nicolas, etc.). Il sera ensuite question de les former aux règles de bonnes conduites de piétons, afin de transmettre les bons gestes et réflexes aux enfants, et de garantir un accompagnement sécurisé. Le travail se fera en lien avec le directeur de l'école et les enseignants, afin d'accompagner la démarche tout au long de l'année.</p> <p><b>Informers les parents de la mise en place des pédibus</b> : communiquer sur la mise en place du dispositif via les associations de parents d'élèves et de réunions à l'école et ainsi procéder à l'inscription des enfants au dispositif.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Ville de Thionville – direction de la petite enfance et services des déplacements
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Les enfants fréquentant les écoles publiques de Thionville et habitant la commune
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les services de la Ville : déplacements, services techniques, CCAS, petite enfance
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Créer un environnement propice à la mobilité active à Thionville d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Les collectivités, de part leur compétence en termes d'urbanisme, ont la possibilités d'offrir à leurs concitoyens un cadre de vie favorable à la pratique d'une activité physique.  De nombreuses personnes n'ont pas accès aux équipements sportifs, permettant la pratique régulière d'une activité physique.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Intégrer la santé de manière transversale dans les politiques d'aménagement de la ville
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place du mobilier sport santé dans les lieux publics de Thionville
<b>Mobilier sport santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'action consiste à installer, dans les parcs et les espaces de repos et de loisirs communaux, du mobilier urbain « sport-santé ».</p> <p>L'objectif est d'offrir aux habitants, dans un espace accessible et attractif (parc, espace de jeux, places publics, etc.) une offre d'activité physique douce, intégrée dans un environnement naturel et urbain.</p> <p>Dans un premier temps, il sera question d'installer du mobilier dans le parc Napoléon. Il offre en effet un espace idéal pour la pratique d'une activité physique : jogging, relaxation (yoga, gym douce, pilate, etc.) et se trouve à proximité des berges de la Moselle, lieu de pratique du roller et du vélo.</p> <p>Le mobilier urbain sportif viendra compléter l'offre d'activité physique de cet espace, offrant une mixité d'usage.</p> <p>Plusieurs étapes sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude de marché pour l'acquisition du mobilier</li> <li>• Identifier, au sein du parc, l'espace adéquate à l'installation du mobilier</li> <li>• Installation du mobilier dans le parc</li> <li>• Aménagement de l'espace (banc, fontaine public, etc.)</li> <li>• Communication sur l'aménagement du mobilier dans le parc (démonstration publiques, journaux locaux, etc.)</li> </ul>
<b>Année de début des travaux</b>	Installation des équipements : 2015
<b>Maitre d'œuvre</b>	Ville de Thionville – pôle urbanisme / espace vert / services techniques
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	L'ensemble de la population
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les services de la Ville : déplacements, urbanismes, services techniques, espaces verts, CCAS
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i> Financement : mobilier urbain sportif Travaux d'aménagement



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	A Thionville, l'offre d'activités physiques et sportives est inégalement répartie sur le territoire et les habitants n'ont pas tous connaissances des activités les plus proches de leur domicile.  Pour certains, la proximité de l'offre favorise son accès (défaut de véhicule, peu de transport en commun, etc.).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la visibilité de l'offre d'activité physique sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer une carte de l'offre d'activité physique et sportive de Thionville
<b>Carto-sport</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	Il existe une offre variée d'activités physiques et sportives sur Thionville, dont une partie reste inconnue des habitants.  Certaines activités, portées par les associations locales, offrent un tarif préférentiel, accessible au plus grand nombre.  Le projet consiste à créer une carte de l'offre sur Thionville, afin que les habitants puissent avoir une information visuelle de l'activité la plus proche des chez eux. Plusieurs étapes sont à envisager :  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le recueil des associations et de leurs activités : par le réseau de l'ASV et du CLS, ainsi que le service des sports de la Ville et l'Office municipale des sports, identifier les structures mettant en œuvre une offre d'activité physique</li> <li>2. Créer, en lien avec le service de cartographie de la Ville, une carte de l'offre sur Thionville</li> <li>3. Communiquer sur l'outil créé et le diffuser</li> </ol>
<b>Année de début des travaux</b>	2014 Les différentes étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les structures porteuses et les activités proposées</li> <li>• Recenser les données</li> <li>• Créer l'outil « carte »</li> <li>• Communiquer sur son existence</li> <li>• Diffuser l'outil</li> </ul>
<b>Maitre d'œuvre</b>	<i>A définir</i>
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	L'ensemble de la population
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les services de la Ville : sports, urbanisme, services techniques, CCAS
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	L'activité physique passe par les déplacements quotidiens des habitants. Les collectivités ont un rôle à jouer dans ce domaine, notamment par le développement d'un environnement favorable aux mobilités actives.  De nombreuses études prouvent que 30 minutes d'activité physique régulière permettent de conserver une bonne santé et de favoriser le bien-être.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et les aptitudes favorables à la pratique d'une activité physique des habitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des temps d'échanges sur les modes actifs en direction des habitants
<b>Temps d'échange sur les modes actifs</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>Sensibilisation aux bienfaits des modes actifs et plus particulièrement la marche au quotidien</b></p> <p>Animation par un formateur d'marche dans un dialogue interactif et participatif, de trois séances d'échanges en direction de 15 personnes qui aborderont les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation sur les enjeux de la prévention et les effets bénéfiques de la pratique des modes actifs et de la marche</li> <li>• Une mise en perspective par rapport aux habitudes de chacun et à la manière dont elles s'inscrivent déjà, ou non, dans le quotidien</li> <li>• L'apport de contenus scientifiques vulgarisés qui expliquent les bienfaits en termes de santé (physique, mentale et sociale) des activités physiques et de la marche en particulier</li> <li>• Des propositions simples et concrètes pour modifier nos comportements</li> <li>• Sur la base des idées et des échanges entre participants : identifier les leviers de motivation individuels et collectifs</li> </ul> <p><b>Remise et étalonnage du podomètre</b></p> <p>Un podomètre (compteur de pas) déjà paramétré est remis en fin de session. Le formateur D-marche explique son fonctionnement et aide les participants à l'étalonner (prise de mesure de la taille de pas). Simple d'utilisation, cet outil permet de comptabiliser quotidiennement son nombre de pas (remise à 0 du compteur à minuit) et de télécharger ses données sur son espace personnel du site Internet D-marche afin de pouvoir mesurer ses progrès (nombre de pas, nombre de km, calories dépensées, temps de marche cumulé). Ce site qui sert également à visualiser ses résultats, à obtenir des informations pratique sur le programme, à entrer en contact avec d'autres D-marcheurs, à être informé de l'actualité de la marche et de la D-marche.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	<i>A définir</i>

<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	15 habitants volontaires de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Formateur D' marche de la Mutualité Française Lorraine
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	1500 euros



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Durant toute l'année 2011, la chargée de missions santé du CCAS de Thionville a réalisé des entretiens avec les acteurs de terrain, les professionnels de santé, les habitants, les associations, etc.</p> <p>Complété par des données quantitatives (consommations de soins, revenu moyen des ménages, etc.), elle a pu, avec le concours des partenaires et des habitants, identifier et mettre en évidence des habitudes défavorables à une alimentation équilibrée.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et les aptitudes favorables à la pratique d'une activité physique des habitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Créer un jardin pour les habitants de Thionville</p> <p>Mettre en place des activités autour du jardin afin d'aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bienfaits des fruits et légumes pour la santé</li> <li>- La saisonnalité des fruits et légumes</li> <li>- L'éveil sensoriel</li> <li>- Les espèces végétales, les légumes anciens</li> <li>- La conservation des légumes et fruits</li> <li>- Les liens intergénérationnels...</li> </ul>
<b>Jardin pédagogique</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>1. Définir l'emplacement du jardin</b>          Délimiter avec l'équipe municipale le terrain à consacrer au jardin et vérifier la qualité de la terre. Une réunion sera à prévoir entre l'équipe projet du jardin et l'équipe municipale afin d'élaborer un cahier des charges de la conduite à tenir sur le jardin (type de jardin : potager classique ou bacs en hauteur, quels types de produits utilisés, prévoir une cuve de récupération de l'eau de pluie et un point d'eau si besoin, un coin compost pour recycler les déchets du jardin et utiliser aussi un composteur domestique, définir les règles de sécurité à respecter, prévoir le labourage de la terre si potager classique, mettre en place un abri de jardin...)</p> <p><b>2. Définir un projet pédagogique</b>          L'équipe en charge du jardin aura pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'entretenir le jardin et ce malgré les périodes de congés</li> <li>- Garantir la bonne conduite à tenir sur le jardin</li> <li>- Acheter le matériel nécessaire : graines, pots, arrosoir, gants, outils.....</li> <li>- Prévoir le plan de culture (Que sème-t-on ? Quand ? Où ? Quel entretien ?...)</li> <li>- Prévoir les semis pour repiquer</li> <li>- Définir un projet pédagogique autour du jardin</li> <li>- Animer des temps autour du jardin par exemple des goûters, la conservation des aliments...</li> <li>- Prévoir aussi dans l'année des temps de formation pour les habitants qui le souhaitent par rapport par exemple à la culture de certains fruits ou légumes...</li> </ul> <p><b>3. La récolte des produits</b>          La récolte des produits sera redistribuée entre les personnes œuvrant sur le jardin.          Les surplus produits issus du jardin pourront être utilisés dans l'épicerie solidaire de la commune.</p>

	<p><b>4. Evaluation du jardin et définition des perspectives</b>                  A partir des outils créés, le comité de suivi rédigera un bilan sur le fonctionnement et les résultats du jardin.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2015
<b>Maitre d'œuvre</b>	<i>A définir</i>
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	L'ensemble de la population
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les services de la Ville : les employés communaux, les espaces verts, la direction de l'environnement <i>A définir</i>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>

<b>Axe stratégique</b>	Renforcer la gestion de la personne vis à vis de sa maladie chronique ou de ses facteurs de risques
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Les personnes atteintes de maladies métaboliques peuvent trouver une solution de prise en charge sur Thionville, via les nombreux réseaux d'ETP présents au CHR et au sein du réseau RéDOCThionis.  Or, les personnes présentant de hauts facteurs de risques, ne sont pas prises en compte dans ce type de programme.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer l'accès à l'offre d'ETP en direction des adultes sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Etendre le programme RéDOCThionis aux personnes présentant des hauts facteurs de risques cardiovasculaires
<b>RéDOCThionis</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	RéDOCThionis est un programme d'éducation thérapeutique du patient porté par le réseau GérontoNord. Il s'agit d'étendre le programme aux hauts facteurs de risques cardiovasculaires (FRCV), sur le modèle du programme « je t'aime mon cœur ». Il s'agit : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) de dépister les patients ayant des FRCV</li> <li>2) les orienter vers la cellule éducative élaborée en modifiant l'existant sur Thionville à savoir le programme d'ETP RéDOCThionis (GérontoNord)</li> <li>3) de définir avec le patient les stratégies possible afin de réduire ses propres FRCV</li> <li>4) mettre en œuvre les activités choisies en vue de réduire les FRCV du patient (définies dans l'item 3)</li> <li>5) évaluer l'efficacité de la démarche auprès des patients</li> </ol> <p>La démarche utilisera les outils et les méthodes du programme RéDOCThionis et ceux du programme « Je t'aime mon cœur ». Le but est de développer une phase d'expérimentation sur Thionville en 2014 pour améliorer les 2 programmes.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	GérontoNord et son programme d'ETP RéDOCThionis
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Les adultes ayant plusieurs FRCV
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les médecins traitants, ARS, IREPS, CARMI-EST, Mutualité Française, RLAM
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Pas de financement spécifique autre qu'un budget de communication afin de sensibiliser les professionnels de santé.



<b>Axe stratégique</b>	Renforcer la gestion de la personne vis à vis de sa maladie chronique ou de ses facteurs de risques
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	Il existe des solutions pour la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent en surpoids ou en obésité sur Thionville, mais il s'agit essentiellement d'une offre hospitalière.  Il n'y a pas ou peu de solutions de prise en charge adaptée des enfants et des adolescents en situation de surpoids ou d'obésité pour les cas les moins sévères sur Thionville.
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer l'accès à l'offre d'ETP en direction des adultes sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place une cellule pluridisciplinaire de réflexion sur la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent en surpoids
<b>Cellule pluridisciplinaire « prise en charge de l'enfant et de l'adolescent en surpoids »</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Le Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) du CHR Metz-Thionville mène actuellement une réflexion au sujet de l'offre hospitalière à développer pour ces enfants et adolescents. Mais l'offre hospitalière des CSO doit rester une solution de recours pour les cas graves et compliqués. Une orientation vers des professionnels de proximité en Ville devrait être possible pour les cas moins sévères. Or sur Thionville, aucun relais (hors hôpital) n'a été identifié à l'heure actuelle.</p> <p>Il apparaît donc nécessaire d'identifier les ressources existantes, les freins et les leviers pour compléter cette offre hospitalière.</p> <p>L'objectif est donc de réunir un collégial de tous les professionnels intervenants auprès de l'enfant et de l'adolescent, et de créer une cellule pluridisciplinaire de réflexion sur l'existant en termes de prise en charge de l'enfant et l'adolescent en surpoids, sur les besoins et les demandes sur cette problématique et de définir un système de prise en charge adaptée pour l'enfant et la famille.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	<i>A définir</i>
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Professionnels lié à la l'enfance et à l'adolescent
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>Pédiatres Médecins généralistes Psychologues Diététiciens Educateurs sportifs Médecine scolaire PMI Maison des adolescents CSO Etc.</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Renforcer la gestion de la personne vis à vis de sa maladie chronique ou de ses facteurs de risques
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	L'activité physique régulière engendre des bénéfices pour la santé (Inserm 2008). L'Organisation Mondiale pour la Santé recommande d'en pratiquer quotidiennement 30 minutes au moins (endurance), avec des exercices de renforcement musculaire et de souplesse.  A Thionville, le diagnostic a montré un manque dans l'accompagnement à la reprise d'une activité physique (tout public).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer le conseil médical (et/ou prescription), sur les bienfaits de la pratique d'une activité physique ou sportive régulière
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une formation auprès de médecins volontaires au conseil en activité physique (choix, intensité, durée, modalités de suivi, formalisation sur l'ordonnance)</li> <li>• Mettre en place des temps d'échanges sur la santé avec des acteurs de l'activité physique</li> </ul>
<b>Prescription médicale d'activité physique</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	Plusieurs étapes composent le projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des professionnels : élaboration des contenus de formation, animation des séances (connaissances opérationnelles sur l'activité physique, mise en situation simulée, outils d'aide au conseil)</li> <li>• Cartographie des clubs et associations sportives locales susceptibles d'accueillir les personnes demandeuses (éventuel recours à un dispositif intermédiaire de reprise d'activité, type SAPHYR Lorraine, pour certains). Formation éventuelle des acteurs de l'activité physique ou sportive à la notion de santé.</li> <li>• Evaluation</li> </ul>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	GérontoNord et son programme d'ETP RéDOCThionis
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville, notamment les quartiers prioritaires
<b>Public visé</b>	Tout adulte sédentaire fréquentant les cabinets médicaux et susceptibles de bénéficier de la prévention des maladies métaboliques, neuro-cardio-vasculaires, ou des cancers du sein ou du colon-rectum. Sont exclues les personnes atteintes de pathologies chroniques sévères, non stabilisées par le traitement (ou non observantes) ou en phase évolutive aiguë.
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Médecins (URPSS local) Clubs et associations sportives locales (Comité régional olympique et sportif de Lorraine : SAPHYR) DRJSCS de Lorraine, DDCS de Moselle ARS RLAM

<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p>	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de médecins engagés dans l'action (formés et prescripteurs)</li> <li>• Nombre et typologie des formateurs</li> <li>• Nombre et typologie de médecins présents aux formations</li> <li>• Nombre de médecins satisfaits de la formation</li> <li>• Nombre de séances de formations mises en place en direction des médecins et des acteurs de l'activité physique</li> <li>• Nombre et typologie d'acteurs de l'activité physique présents aux temps d'échanges</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de médecins qui déclarent réaliser du conseil médical sur l'activité physique</li> <li>• Nombre de personnes sédentaires ayant repris une activité physique ou sportive</li> <li>• Typologie de l'activité physique</li> <li>• Nombre de personnes déclarant ressentir des bénéfices de cette reprise d'activité</li> <li>• Nature des bénéfices ressentis par le public</li> </ul>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>Formation : 3500 euros (ARS-Régime local Alsace Moselle - DRJSCS-CNDS)</p>



## **Axe 6 : La prévention des cancers du sein et colorectal**



<b>Axe stratégique</b>	Augmenter la participation des habitants au dépistage organisé des cancers
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic réalisé en 2011 met en évidence une participation peu élevée des habitants de Thionville aux dépistages organisés.</p> <p>Pour expliquer cette faible participation, de multiples freins émergent du public vis-à-vis du recours au dépistage organisé : sentiment de n'être pas concerné par exemple par rapport à l'âge ; doute sur l'intérêt ou l'efficacité du dépistage ; peur de savoir, du résultat, du coût financier; les tests sont désagréables ; la personne a d'autres préoccupations ...</p> <p>Entre les habitants réticents pour des raisons sociales ou économiques et ceux qui restent dans les habitudes du dépistage individuel, trop de personnes n'ont toujours pas recourt au dépistage organisé.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Faire évoluer favorablement les représentations des habitants sur le dépistage organisé des cancers</p> <p>Renforcer les connaissances des habitants sur le dépistage organisé des cancers</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une formation de relais auprès de 15 habitants afin d'informer et de mobiliser leurs pairs sur les dépistages organisés</li> <li>- Organiser des temps d'information sur le dépistage du cancer animés par les habitants relais formés</li> <li>- Créer un support vidéo sur le dépistage des cancers à partir des idées reçues des personnes</li> </ul>
<b>Médiateurs santé</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>1. Mobiliser les structures de la ville</b></p> <p>Un temps fort sera consacré à mobiliser différentes structures (FJT, Athènes, Centres Sociaux....) afin d'identifier un référent de projet dans chaque structure. Ce référent aura pour objectif de mobiliser des habitants, de réaliser le suivi et la logistique du projet (par exemple : déplacement des personnes au CCAS..) et d'accompagner les médiateurs formés dans la réalisation de temps fort.</p> <p><b>2. Mise en œuvre des formations de relais</b></p> <p>10 séances de deux heures seront mises en œuvre à destination de 15 habitants au centre communal d'action social afin d'aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les représentations de la santé, du dépistage, du cancer à partir par exemple de photos</li> <li>- Les facteurs d'influence du dépistage, les connaissances sur les dépistages, le cancer, les structures ressources, les facteurs de protection du cancer (arrêt du tabac, alimentation, activité physique...)</li> <li>- La présentation des outils du dépistage afin de dédramatiser le dépistage et tout ce qui peut s'y rapporter, l'aspect communication « savoir aborder le public et échanger »</li> <li>- Un atelier « Bien manger pour mieux vivre ! »</li> </ul> <p>Ces séances auront pour objectif de former des habitants relais afin qu'il puisse être « médiateurs santé ». Ces séances pourront être animées par la mutualité française de Lorraine, un médecin de structure de gestion de dépistage, une sage femme, la ligue contre le cancer, l'IREPS.</p> <p><b>3. Réalisation de témoignages</b></p> <p>Durant la formation des médiateurs, des petites vidéos pourront être réalisées à partir des représentations, des idées reçues des habitants et des échanges en lien avec le centre social Le Lierre. Ces vidéos pourraient être diffusées lors de manifestations que les médiateurs réaliseront.</p>

	<p><b>4. Organiser des temps autour des dépistages organisés dans les structures</b></p> <p>Les habitants formés au préalable organiseront des temps d'information, de communication sur les dépistages organisés pour leurs pairs et autre public. Les relais formés (avec le soutien si besoin du référent santé de la structure) pourront en fonction de leur disponibilité et des moyens de la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des soirées conviviales et des cafés débat afin d'échanger sur le dépistage, sur les facteurs de risques et de protection des cancers. Ces temps seront animés par les personnes relais formées avec le soutien des référents.</li> <li>- Diffuser les campagnes de communication (à travers de l'affichage...) sur le dépistage organisé.</li> <li>- Mettre à disposition et veiller à l'approvisionnement d'outils de communication sur le dépistage et les facteurs de protection à l'interne des structures.</li> <li>- Tenir des stands pour diffuser des informations sur le dépistage lors de manifestations mises en place par les structures ou sur les marchés populaires.</li> <li>- De réaliser un petit article sur le dépistage et/ou la prévention des cancers qui sera diffusé à l'interne des structures.....</li> </ul> <p>Les relais pourront continuer à diffuser des messages dans les structures ou dans la ville tout au long de l'année.</p> <p><b>5. Evaluation du programme et définition des perspectives</b></p> <p>A partir des outils d'évaluation créés, le comité de suivi rédigera un rapport qui sera remis aux participants, aux intervenants et aux financeurs.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Mutualité Française de Lorraine
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Habitants de tout âge de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Ligue contre le cancer AMODEMACES Sage femme IREPS
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>

<b>Axe stratégique</b>	Augmenter la participation des habitants au dépistage organisé des cancers
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Durant toute l'année 2011, la chargée de missions santé du CCAS de Thionville a réalisé des entretiens avec les acteurs de terrain, les professionnels de santé, les habitants, les associations, etc. Complété par des données quantitatives (consommations de soins, revenu moyen des ménages, etc.), elle a pu, avec le concours des partenaires et des habitants, identifier mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une problématique d'accès au dépistage des cancers pour les publics les plus éloignés des questions de santé (femmes des quartiers Côtes des Roses...),</li> <li>• Une problématique sur la représentation et les connaissances du dépistage des cancers,</li> <li>• Lisibilité et place du médecin traitant dans le dépistage,</li> <li>• Un faible taux de consultation chez le gynécologue.</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Rendre visible à l'ensemble de la population le dépistage organisé des cancers
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser la campagne Octobre Rose et Mars Bleu sur Thionville
<b>Octobre Rose et Mars Bleu</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>La campagne Octobre rose a pour objectif de mobiliser les femmes et leur entourage en les sensibilisant sur le cancer du sein et sur l'importance du dépistage et la campagne Mars Bleu, sur le cancer colorectal.</p> <p>Pour ce faire, différentes actions pourront être développées sur le territoire, en lien avec l'AMODEMACES, structure de gestion du dépistage organisé, et de nombreux acteurs mobilisés tels que les acteurs institutionnels privés ou publics, les acteurs associatifs. Par exemple : une marche « La Thionilloise » porté par les dames de cœur.</p> <p>A partir des outils d'évaluation créés, le comité de suivi rédigera un rapport qui sera remis aux intervenants et aux financeurs.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	<i>A définir</i>
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Habitants de tout âge de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Ligue contre le cancer AMODEMACES CCAS de Thionville Réseau de médiateurs santé
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Augmenter la participation des habitants au dépistage organisé des cancers
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Durant toute l'année 2011, la chargée de missions santé du CCAS de Thionville a réalisé des entretiens avec les acteurs de terrain, les professionnels de santé, les habitants, les associations, etc. Complété par des données quantitatives (consommations de soins, revenu moyen des ménages, etc.), elle a pu, avec le concours des partenaires et des habitants, identifier mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une problématique d'accès au dépistage des cancers pour les publics les plus éloignés des questions de santé (femmes des quartiers Côtes des Roses...),</li> <li>• Une problématique sur la représentation et les connaissances du dépistage des cancers,</li> <li>• Une mauvaise lisibilité et une place du médecin traitant dans le dépistage à définir,</li> <li>• Un faible taux de consultation chez le gynécologue.</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances et compétences des professionnels sur le dépistage
<b>Objectifs opérationnels</b>	Réaliser des rencontres individuelles avec les généralistes de Thionville autour du dépistage organisé
<b>Mobilisation des médecins généralistes</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><b>1. Mobilisation des médecins</b></p> <p>Le médecin généraliste est le premier interlocuteur sur les questions de santé des habitants. C'est pourquoi il est important de les sensibiliser à leur rôle clé pour renforcer la participation au dépistage.</p> <p>Un premier temps sera consacré à la mobilisation des médecins en s'appuyant sur la meilleure stratégie qui sera définie avec l'URPS des médecins, l'AMODEMACES et la ville.</p> <p>Ce temps permettra de présenter la démarche, le CLS de Thionville ou les médecins sont au cœur de certaines actions et définir avec eux la période pour les rencontrer.</p> <p><b>2. Sensibilisation des médecins</b></p> <p>Une infirmière de l'AMODEMACES accompagnée de la chargée de mission du CCAS rencontrera les médecins généralistes de Thionville afin de les sensibiliser et de favoriser leur adhésion au dépistage organisé du cancer colorectal et cancer du sein.</p> <p>Cette rencontre pourra se faire à l'occasion de l'arrivée du nouveau test de dépistage du cancer colo rectal.</p> <p>Cette rencontre permettra d'aborder avec eux leurs questionnements autour du dépistage et entendre leurs difficultés.</p> <p>Cette sensibilisation permettra aussi de diffuser des affiches et brochures sur les dépistages organisés à placer dans leur cabinet.</p> <p>Enfin, il sera également question de questionner les médecins sur les logiciels de gestion de patients utilisés, afin d'entamer une réflexion sur la mise en place d'un message d'alerte pour les logiciels de gestions de patients.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	AMODEMACES / ASV

<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Médecins généralistes
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	URPS Lorraine CCAS de Thionville
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



## **Axe 7 : La santé environnementale et l'habitat**



<b>Axe stratégique</b>	Renforcer les comportements favorables des habitants à l'économie énergétique et à la qualité du logement d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	De nombreux professionnels se trouvent confronter, dans le cadre de leur activité, à des personnes vivant dans des logements indignes.  Pour beaucoup, la méconnaissance des procédures et recours possibles est un frein à la prise en charge de la personne, notamment en cas de problèmes psychologiques
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer le partenariat et la pratique entre les professionnels intervenant dans la réhabilitation d'un logement et dans le suivi de l'occupant
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer une procédure de prise en charge des habitants vivants dans un logement indigne
<b>Charte « logement indigne »</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>L'action consiste à créer une procédure permettant aux professionnels de se retrouver dans les différents recours, afin de prendre en charge au mieux l'individu.</p> <p>Pour cela, il est envisagé de :</p> <p><b>1. Réunir le groupe « santé et habitat » du CLS</b> Le groupe aura la charge, dans un premier temps, de recenser tous les recours possibles dans le traitement d'un logement indigne et la prise en charge de son occupant. Les échanges se baseront sur les compétences et les expériences de chacun.</p> <p>Il sera ensuite question de définir, selon la situation et le degré de collaboration de la personne, quelle(s) procédure(s) qu'il est possible de suivre.</p> <p>Le groupe sera ensuite en charge de rédiger la charte/guide de la prise en charge d'une personne occupant un logement indigne.</p> <p><b>2. Valider et diffuser la charte</b> La charte sera soumise à proposition à des experts extérieurs dans le domaine, pour avis et sera ensuite validée par le groupe.</p> <p><b>3. Diffusion de la charte</b> Il sera ensuite question de diffuser la charte à tous les professionnels qui peuvent être concernés (professionnels effectuant des déplacements à domicile, travailleurs sociaux, etc.).</p> <p><b>4. Comité d'expert</b> Le groupe sera également en charge de définir le fonctionnement d'un « comité exceptionnel », mobilisable pour la gestion des cas extrême. Pour une situation où de nombreux recours ont échoué, il sera question de réunir ce comité et de définir comment il est encore possible d'intervenir auprès de la personne.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2014</p> <p>2014 : Réunion des professionnels / élaboration de la charte 1<sup>er</sup> trimestre 2015 : Validation de la charte 1<sup>er</sup> trimestre 2015 : Diffusion de la charte</p>

<b>Maitre d'œuvre</b>	Atelier santé ville
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Les professionnels en lien avec l'habitat
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Le groupe « santé et habitat » du CLS
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>

<b>Axe stratégique</b>	Renforcer les comportements favorables des habitants à l'économie énergétique et à la qualité du logement d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic a mis en évidence une émergence de la précarité énergétique entraînant l'utilisation de modes de chauffages alternatifs, tels que les chauffages d'appoint au fuel. Ceux-ci entraînent une dégradation du logement, pouvant provoquer des risques pour la santé des occupants (moisissures, intoxication au monoxyde de carbone,...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances et compétences des habitants concernant l'économie d'énergie et la qualité de l'air intérieure
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des ateliers d'informations abordant les gestes quotidiens d'économie d'énergie et sur la qualité de l'air en direction des habitants
<b>Atelier éco-geste et qualité de l'air intérieur</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Dans le cadre de l'épicerie solidaire de Thionville, les bénéficiaires, signataires d'un contrat, participent à de nombreux ateliers, dont un sur l'économie d'énergie. Celui-ci est mené par l'ADIL57. Il est proposé d'étendre cet atelier à l'ensemble de la population thionilloise.</p> <p>En complément, il est proposé d'étendre la thématique à la qualité de l'air intérieur. La Mutuelle Familiale propose déjà ce type d'atelier et se propose de l'étendre sur le territoire de Thionville, à tous les habitants.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2014</p> <p>Définition du contenu de l'atelier Recrutement des lieux de réalisation des ateliers Mise en place des ateliers</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	ADIL 57 / Mutuelle Familiale
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Les thionillois
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les structures accueillant du public
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



<b>Axe stratégique</b>	Renforcer les comportements favorables des habitants à l'économie énergétique et à la qualité du logement d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	Le diagnostic a mis en évidence une émergence de la précarité énergétique entraînant l'utilisation de modes de chauffages alternatifs, tels que les chauffages d'appoint au fuel. Ceux-ci entraînent une dégradation du logement, pouvant provoquer des risques pour la santé des occupants (moisissures, intoxication au monoxyde de carbone,...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances et compétences des habitants concernant l'économie d'énergie et la qualité de l'air intérieure
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place un accompagnement des thionvillois dans l'utilisation du « kit solidarité énergie » d'EDF au sein de leur domicile
<b>« Kit solidarité énergie »</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Il s'agit de proposer aux familles bénéficiant d'une aide du CCAS à l'acquittement de leur facture d'énergie, de bénéficier du kit énergie solidarité d'EDF, afin qu'elles puissent réaliser des économies d'énergie sur toute une année.</p> <p>L'action se décompose en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recrutement et formation des accompagnateurs</li> </ol> <p>Afin que les bénéficiaires utilisent au mieux le kit, il est nécessaire de créer un accompagnement humain. Le rôle de l'accompagnant est de proposer des astuces pour réaliser des économies de « flux », mais également de répondre aux questions des bénéficiaires et rendre compte à EDF des consommations des familles. Ils auront également pour rôle de faire lien entre la maîtrise de l'énergie et la gestion du budget. Les accompagnateurs seront formés sur la thématique. Il est envisagé de réaliser un accompagnement par les pairs et donc de mobiliser les habitants.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Recrutement des familles bénéficiaires</li> </ol> <p>Via le CCAS, une dizaine de famille seront sélectionnées pour participer à l'action. Elles seront recrutées sur la base du volontariat et selon certains critères définis par le groupe « santé et habitat ».</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Présentation du « kit énergie solidarité »</li> </ol> <p>Il sera question de proposer une démonstration de l'utilisation du kit dans un appartement témoin. Une sensibilisation de groupe sera alors réalisée auprès de 2 à 3 familles à la fois.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Accompagnement des familles</li> </ol> <p>Les accompagnateurs réaliseront un suivi trimestriel des familles, avec un point d'étape sur les gestes du quotidien, en répondant aux éventuelles questions des familles. Un relevé des consommations d'eau sera réalisé par les accompagnateurs et EDF s'engage à réaliser un relevé d'électricité mensuel.</p>

<b>Année de début des travaux</b>	2014 2 <sup>ème</sup> trimestre 2014 : recrutement des accompagnateurs 4 <sup>ème</sup> trimestre 2014 : formation des accompagnateurs et recrutement des familles 1 <sup>er</sup> trimestre 2015 : démonstration du kit énergie solidarité 2015 : suivi des familles
<b>Maître d'œuvre</b>	ADIL 57 / Mutuelle Familiale
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Le public du CCAS
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les structures accueillant du public
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<i>A définir</i>



## ***Fiches actions de l'existant***



<b>Axe stratégique</b>	Préserver la santé mentale et le bien être des habitants de Thionville d'ici 2017 Créer un environnement favorable au bien-être des jeunes accueillis au sein du FJT des 3 Frontières
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	L'URHAJ de Lorraine fédère 10 Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) et Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ). L'outil « logement » est un facteur d'intégration et de socialisation, qui permet entre autres d'aborder des questions de santé.  Depuis plusieurs années, les structures membres du réseau URHAJ mettent en œuvre des actions de prévention destinées aux jeunes accueillis au sein de Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT). De plus, des espaces santé ont été mis en place dans plusieurs structures de Lorraine. Un groupe de travail régional (professionnel du travail social et éducatif) se réunit régulièrement. Il a observé que les jeunes connaissent des situations instables et non linéaires, qui leur permettent difficilement d'accéder aux soins et à la santé, thématique qui n'est pas leur priorité (renoncement aux soins, sous-alimentation...). Il a également observé des formes de mal-être chez certains jeunes (mauvaise estime de soi...) ainsi que certaines formes d'addictions (tabac, cannabis, alcool) et un certain nombre de comportements à risques (rapports sexuels non protégés...).
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Le projet proposé souhaite, au regard des éléments de diagnostic ci-dessus, travailler sur la santé de manière globale.</b>  <b>Il s'agit d'un projet expérimental qui vise dans un premier temps 3 structures Lorraines : le FJT des 3 Frontières à Thionville est l'un des sites pilotes.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer l'accès aux droits et aux soins des jeunes accueillis au sein du FJT des 3 Frontières</li> <li>▪ Renforcer les compétences psychosociales des jeunes accueillis au sein du FJT des 3 Frontières</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits</li> <li>▪ Mettre en place des ateliers sur la santé mentale en direction des jeunes accueillis au FJT</li> <li>▪ Aménager un lieu convivial</li> <li>▪ Mettre en place une permanence de psychologue</li> <li>▪ Réaliser un support vidéo sur la santé des jeunes</li> </ul>
<b>« Bien être des jeunes au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs des 3 Frontières de Thionville »</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	Etape 1 : création d'un comité de suivi pour coordonner le projet, construire les indicateurs d'évaluation, définir les perspectives.... Etape 2 : communication sur le projet Etape 3 : réalisation d'un diagnostic (par le biais d'entretiens auprès des jeunes) Etape 4 : analyse du diagnostic et définition des priorités Etape 5 : Mise en place des actions : projection d'un film suivi de débats avec des professionnels sur des thématiques santé émanant des priorités du diagnostic, réaménagement de l'espace cafétéria en faisant participer les jeunes, mise en place d'une permanence de psychologue (6 séances), réalisation d'un support vidéo sur la santé des jeunes avec l'appui d'une conseillère en économie sociale et familiale, et valorisation du travail, accompagner les jeunes résidents dans leurs démarches d'accès aux droits, ainsi que les orienter vers des structures relais de droits, de soins, d'intégration sociale, de loisirs..
<b>Année de début des travaux</b>	2012
<b>Maitre d'œuvre</b>	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) de Lorraine
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

<b>Public visé</b>	Jeunes accueillis au sein du JFT « 3 Frontières » de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Professionnels du réseau URHAJ Professionnels et structures de santé, du social, de l'éducatif... du territoire Associations œuvrant envers les jeunes
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Processus : nombre de réunions, d'ateliers, de participants, satisfaction, dynamiques induites, Résultats : accompagnements vers l'accès aux droits, à la santé, développement des compétences psychosociales (prise de parole, initiatives...), création d'un environnement favorable à la santé (satisfaction, appropriation, plaisir...)
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Budget action 2012-2014 : ARS de Lorraine : 7780 € CRL de Lorraine : 7780 €

<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>La prévalence des addictions et les comorbidités associées sont massives chez les personnes en situation de précarité résidant dans les foyers. Les personnels encadrant sont souvent démunis face à ces problématiques qu'ils ne savent pas gérer. L'intervention du psychologue en addictologie dans les milieux précarisés repose sur deux axes, la prise en charge des usagers et le travail partenarial, primordial car garant de la qualité des démarches entreprises avec l'usager. Un travail de synthèse et de liaison est régulièrement mené avec les travailleurs sociaux intervenant sur les foyers. Concernant les usagers, grand nombre d'entre eux sont passés par la rue et les phénomènes de clochardisation les ont généralement amenés à une dégradation rapide de leur personne, engendrant la perte de leur identité antérieure, renforcée par l'enclenchement inconscient d'un syndrome d'auto-exclusion.</p> <p>On ne peut donc pas faire l'impasse de cette réalité où l'alcool est avant tout un pivot, mais aussi ce qui permet de se tenir à distance du monde, de l'environnement et de l'autre.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et aptitudes visant la réduction des conduites addictives des adultes
<b>Objectifs opérationnels</b>	Proposer un accompagnement psychologique en addictologie aux personnes hébergées afin de favoriser l'accès aux soins vers les réseaux de santé.
<b>Accompagnement psychologique de proximité en addictologie au sein des foyers d'hébergement</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Mise en place d'ateliers avec la psychologie afin de médiatiser le programme auprès des usagers et de faciliter le travail d'orientation.</p> <p>Proposer un accompagnement psychologique parallèlement aux soins afin de favoriser le maintien des démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer avec l'aide des personnes la place des conduites addictives dans leur quotidien</li> <li>- Identifier avec le sujet les solutions alternatives à la consommation tout en travaillant sur le renforcement de l'estime de soi du public</li> <li>- Développer les compétences psychosociales des personnes afin d'apprendre à repérer et à gérer les situations « à risque »</li> <li>- Préparer et enclencher une démarche de soin dans laquelle le patient est au centre et en responsabilité</li> </ul> <p>Les temps d'entretien doivent permettre à l'usager de se resituer en tant que sujet et rendre possible l'expression d'une souffrance, jusqu'ici indicible. C'est à partir de là que pourront se travailler les premières orientations vers des professionnels extérieurs adaptés et restaurer ainsi les liens entre l'usager et son environnement.</p> <p>Apporter des outils facilitant la prise en charge des personnes hébergées par les professionnels de la structure et les partenaires extérieurs.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013
<b>Maitre d'œuvre</b>	CDPA
<b>Territoire de l'action</b>	Ville de Thionville
<b>Public visé</b>	Les résidents des foyers et résidences sociales de Moselle
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Les professionnels du CSAPA , travailleurs sociaux et chefs d'établissements des foyers
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de sites concernés par l'action</li> <li>-Nombre de personnes vues en entretien individuel + nombre de personnes en suivi;</li> <li>-Nombre d'entretiens individuels posés + nombre d'entretiens individuels effectifs;</li> <li>-Nombre de synthèses réalisées avec les travailleurs sociaux des sites concernés + soutien à la pratique professionnelle.</li> </ul>

	<p>nombre de partenariats développés avec les foyers</p> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Nombre de personnes orientées vers une structure de soin en addictologie</li><li>-Nombre de personnes témoignant d'une motivation à modifier leur comportement</li><li>-Nombre de personnes témoignant de l'acquisition de nouvelles compétences psychosociales</li><li>-Nombre de personnes réinsérées dans une démarche de soin ou sociale globale</li></ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	ARS : 23500 euros

<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Eléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Depuis 2001, date de notre mission exploratoire en rave party, notre service s'est mis en contact avec les différents organisateurs de concerts sur l'agglomération thionvilloise afin de leur proposer de réfléchir aux concepts de prévention en milieu festif où les consommations de substances psychoactives (avant, pendant et après, aux alentours et à l'intérieur) par les publics jeunes et adultes sont nombreuses. En 2012, nous avons développé un partenariat privilégié avec le 112 de Terville et la Passerelle de Florange. Le cadre festif est propice aux consommations et aux abus, ainsi qu'aux prises de risques comme la conduite d'engins motorisés sous l'emprise de substances psychoactives ou les comportements sexuels à risques.</p> <p>En effet, le projet Sam publié en 2005 révèle que la moitié des conducteurs responsables d'un accident mortel sont contrôlés positif à la fois au cannabis et à l'alcool. De même, les accidents mortels causés par les stupéfiants, ou l'alcool, ou un mélange des deux, sont plus nombreux les nuits de week-end (de 22h à 7h) que durant n'importe quelle autre nuit de la semaine.</p> <p>Nos actions en milieu festif nous permettent de diffuser de l'information et des outils de réduction des risques à un large public et de pouvoir toucher des personnes qui ne sont pas bénéficiaires d'autres actions de prévention.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les attitudes favorables des personnes vis-à-vis risques en milieu festif liés à la consommation de substances psycho-actives</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place et animer des stands de prévention au sein des évènements festifs</li> <li>• Diffuser des supports informatifs : addictions, IST, ...</li> <li>• Mettre à disposition du matériel de prévention : éthylotest, préservatifs, bouchons d'oreilles.</li> <li>• Placer des affiches à des endroits stratégiques pour transmettre des messages de prévention</li> </ul>
<b>Prévention des usages et abus de substances psychoactives en milieu festif</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Dans un premier temps nous contactons les organisateurs d'évènements festifs pour prendre connaissances de leurs projets. En ce qui concerne les salles de spectacle comme la Passerelle ou le 112, nous étudions leur programmation pour identifier les concerts ou spectacles qui toucheront les adolescents, jeunes adultes ou public à risques. Ce travail nous permet de maintenir le partenariat et d'établir un calendrier d'interventions.</p> <p>Quelques semaines avant la manifestation, nous contactons l'organisateur de l'évènement pour lui proposer de mettre en place un espace de prévention, l'accord du producteur de l'artiste peut être nécessaire.</p> <p>Le soir du concert, nous installons le stand de prévention, différentes plaquettes sont proposées notamment sur les addictions, les infections sexuellement transmissibles, le CIDDIST et la consultation jeune consommateur. Des bouchons d'oreilles, des préservatifs et des éthylotests sont mis à disposition des personnes.</p> <p>Nous plaçons également des affiches à des endroits stratégiques comme le bar, les toilettes, l'entrée et le stand pour rappeler les messages de prévention sur la conduite automobile sous l'empire de substances psychoactives, la nocivité des produits, le dépistage des infections sexuellement transmissibles ou le préservatif.</p> <p>Un professionnel est présent au stand pour échanger avec les personnes et répondre à leurs questions.</p> <p>Nous mettons aussi à disposition des organisateurs d'évènements festifs du matériel de prévention à diffuser aux spectacles auxquels nous ne sommes pas présents.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013-2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	CDPA
<b>Territoire de l'action</b>	Salles de spectacle de l'agglomération thionvilloise

<b>Public visé</b>	Personnes qui fréquentent les salles de spectacle
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	le 112 de Terville, la Passerelle de Florange, les associations musicales qui organisent des événements festifs : Boumchaka, Oxygène-toi, Anvol, Espace Jeunesse de Rombas
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-nombre de structures partenaires contactées</li> <li>-nombre de partenaires effectifs identifiés</li> <li>-nombre de spectacles animés</li> <li>- nombre de dispositifs de prévention distribués (information, éthylotest, préservatifs...)</li> <li>-nombre d'associations et salles de spectacle souhaitant poursuivre le partenariat avec le cdpa</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-nombre de personnes ayant manifesté leur intérêt pour le stand</li> <li>- Nombre de personnes qui utilise le matériel distribué (bouchons oreille, éthylotest...) dans la soirée</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	ARS : 4000 euros



<b>Axe stratégique</b>	Réduire les conduites addictives du public thionvillois
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>En 2010, il y a eu 122439 interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants où le produit concerné était le cannabis dont 1399 en Moselle.</p> <p>Depuis plusieurs années, la politique pénale concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants a privilégié les mesures alternatives aux poursuites judiciaires comme réponses aux usages de stupéfiants, en 2008, elles représentaient 70% des condamnations.</p> <p>Cette même année, un délégué du procureur a pris ses fonctions au tribunal de Thionville, il s'occupe spécifiquement des mesures alternatives aux poursuites judiciaires, notamment les rappels à la loi avec orientations sanitaires vers notre service pour les primo-usagers en infraction à la législation sur les stupéfiants (cannabis). Cette collaboration est liée à l'identification de notre service sur l'agglomération thionvilloise comme service de prévention des conduites à risques liées aux usages de substances psychoactives et à notre consultation jeunes consommateurs.</p> <p>Ces 4 dernières années, nous avons reçu au service Espace Ressources 496 personnes dans le cadre du dispositif d'obligations de visites et 121 parents ou adultes référents de l'agglomération thionvilloise.</p> <p>Ces obligations de visites permettent à l'utilisateur et à son entourage de repérer géographiquement le service, de prendre connaissance de nos missions et d'identifier les professionnels en tant que ressources concernant les usages problématiques de substances psychoactives et addictions sans substances.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les compétences psychosociales des personnes en mesure alternative aux poursuites judiciaires pour infraction à la législation sur les stupéfiants (cannabis) à faire des choix éclairés concernant leurs consommations de substances psychoactives.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un entretien avec le jeune afin d'échanger sur leurs consommations, de poser une évaluation de sa consommation en termes d'usage à risque, d'usage nocif ou de dépendance</li> <li>- Proposer si besoin aux usagers une démarche de suivi au sein de la consultation jeunes consommateurs.</li> <li>- Proposer un temps d'échanges avec les parents d'usagers mineurs afin d'exprimer leurs angoisses et leurs difficultés face à la consommation de leur enfant</li> <li>- Mettre en place un temps de communication parent/adolescent autour de cette problématique afin de les accompagner dans la recherche de solutions.</li> </ul>
<b>Dispositif obligation de visite à destination des usagers de cannabis en I.L.S.</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Suite à une audition par les services de police ou de gendarmerie, la personne est reconnue en infraction à la législation sur les stupéfiants pour usage illicite de cannabis. Elle est donc convoquée au tribunal pour rencontrer le délégué du procureur qui va prononcer une mesure de rappel à la loi avec orientation sanitaire lorsqu'il s'agit d'un primo-usager (première interpellation). Il est notifié à la personne que son affaire sera classé sans suite et sans inscription au casier judiciaire suite à son entretien au service Espace Ressources du CDPA 57.</p> <p>Le rendez-vous est pris par le délégué du procureur sur une plage planifiée au préalable. Si l'utilisateur est mineur, la présence d'un des deux parents est obligatoire.</p> <p>L'entretien à caractère confidentiel se déroule dans au service au 27 rue de la Vieille Porte. Il dure environ une heure.</p> <p>Il s'agit pour la professionnelle de reposer le cadre de la mesure d'Obligation de Visite, de discuter avec l'utilisateur des circonstances qui l'ont conduit à cet entretien, d'échanger avec lui sur ses consommations de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis et autres substances), de le faire réfléchir sur ses motivations à consommer, sur la place des produits dans sa vie et leurs conséquences négatives. Il s'agit aussi d'étayer ses connaissances et de réfléchir à d'éventuelles modifications de consommation. Nous abordons également ses comportements vis à vis des cyberaddictions.</p> <p>L'objectif est qu'à la fin de l'entretien, la personne soit en capacité de situer son degré d'usage en terme d'usage à risque, d'usage nocif et de dépendance, et de lui proposer un suivi dans le cadre de la consultation jeunes consommateurs ou de l'orienter vers une autre structure selon la problématique repérée.</p>

	<p>En ce qui concerne les mineurs, l'entretien se déroule en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> temps : parents et usager afin de faciliter une expression conjointe autour de la consommation ainsi que d'autres difficultés (communication, scolarité, comportement...) et de reposer le cadre de la mesure d'obligation de visite.</li> <li>• 2<sup>ème</sup> temps : l'usager seul avec les objectifs décrits précédemment.</li> </ul> <p>3<sup>ème</sup> temps : parents et usager afin de faire une synthèse de l'entretien et de proposer des pistes de suivi si besoin est.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013-2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme de Moselle
<b>Territoire de l'action</b>	Thionville
<b>Public visé</b>	Usagers de cannabis en infraction à la législation sur les stupéfiants orientés par le délégué du procureur du tribunal de Thionville
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Monsieur le Procureur de Thionville Monsieur le Substitut du Procureur de Thionville Monsieur le Délégué du Procureur de Thionville Police et Gendarmerie
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b><u>Indicateurs de processus :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et répartition des entretiens dans l'année</li> <li>- Nombre de permanences réalisées</li> <li>- Profil des usagers reçus en mesure d'obligation de visite</li> </ul> <p><b><u>Indicateurs de résultats :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution de l'usager dans sa réflexion par rapport à ses consommations.</li> <li>- Nombre de personnes en capacité de définir leur degré d'usage en fin d'entretien: usage à risque, usage nocif, dépendance.</li> <li>- Nombre d'usagers ayant modifié leur consommation suite à leur interpellation.</li> <li>- Nombre de personnes orientées vers la consultation jeunes consommateurs.</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	MILDT : 10910 euros

<p><b>Axe stratégique</b></p>	<p>Réduire les conduites addictives du public thionvillois</p>
<p><b>Éléments de contexte/ diagnostic</b></p>	<p>En France, l'alcool, le tabac et le cannabis demeurent les produits de loin les plus fréquemment consommés par les jeunes. A titre d'exemple, 91% de jeunes déclarent avoir consommé expérimentalement de l'alcool contre 3% qui déclarent avoir expérimenté la cocaïne (données escapad 2011).</p> <p>La plupart des expérimentations (au moins un usage au cours de la vie) de substances licites (alcool et tabac) comme illicites (cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, notamment) apparaissent en baisse ou stables. Mais, même si les usages réguliers (au moins 10 usages au cours des 30 derniers jours) de cannabis sont en recul; ceux d'alcool et de tabac sont orientés à la hausse.</p> <p>Il en va de même pour les ivresses alcooliques répétées (<i>Dans l'année : &gt;=3</i>) ou régulières (<i>Dans l'année : &gt;=10</i>) qui sont également en augmentation et qui pourraient expliquer les données de la Société Française d'Alcoologie sur les courts séjours en hospitalisation qui progresse de 80% et qui ne concernent pas forcément des personnes alcoolo-dépendantes. Des séjours courts que nous pouvons certainement rapprocher des conduites à risques des jeunes en matière de consommation festive d'alcool.</p> <p>Les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sont également concernés par ces comportements de consommations de produits psychoactifs qui peuvent d'ailleurs être davantage marqués chez eux que chez la population scolaire (<i>enquête INSERM</i>), notamment en ce qui concerne les consommations de cannabis et d'alcool souvent dédramatisées, banalisées.</p> <p>De plus, les professionnels de la PJJ de Moselle sont confrontés au quotidien à cette question de la consommation de produits psychoactifs lors des différents suivis qu'ils peuvent avoir avec les jeunes dans le cadre de « mesures judiciaires » prononcées à leur encontre (suivi éducatif, mesure de réparation, stage civique et de citoyenneté, composition pénale,...), ou lorsqu'un jeune vient par lui-même à aborder sa propre relation aux produits psychoactifs.</p> <p>Fort de l'ensemble de ces chiffres et croisés avec la pratique quotidienne des professionnels, nous pouvons mettre en évidence le mal-être des jeunes qui est sous-jacent à leurs conduites à risques, une difficulté à se projeter dans l'avenir, un manque d'estime de soi et un désengagement dans la vie sociale. Difficultés qui peuvent amener le jeune à récidiver. Il paraît donc important de travailler sur ce mal-être et ses représentations afin d'avoir un impact positif sur leur consommation et favoriser le processus d'autonomisation du jeune.</p> <p>Il semble donc nécessaire d'engager des réponses dans le champ de la santé, au sein même de l'action éducative, concernant le domaine de la santé mentale et plus particulièrement celui des conduites addictives.</p> <p>Ainsi, un développement d'actions au sein des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, permettant aux jeunes de réfléchir à leurs propres comportements de consommation/polyconsommations et de développer des compétences psychosociales, est nécessaire.</p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les compétences psychosociales (créativité, gestion du stress, savoir communiquer) des jeunes suivis par la PJJ de Moselle</li> <li>- Renforcer les connaissances des jeunes de la PJJ sur la thématique des substances psychoactives</li> <li>Renforcer les compétences des professionnels concernant l'accompagnement de jeunes présentant des addictions</li> </ul>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Constituer un comité de pilotage intersectoriel (PJJ, service en amont, CDPA 57 ...) afin de coordonner les différentes actions en fonction des besoins.</li> <li>-Mettre en place des groupes de soutien à la pratique professionnelle à destination des professionnels de la PJJ.</li> <li>- Mettre en place des stages « santé » à destination des jeunes de la PJJ et de leurs parents.</li> <li>- Mettre en place des interventions auprès des jeunes placés au Centre Educatif Fermé et au Centre Educatif Renforcé.</li> <li>- Mettre en place des interventions auprès des jeunes dans le cadre des chemins de la vie, au sein de l'UEAJ, de l'EPE</li> <li>- Mettre en place des interventions auprès des jeunes dans le cadre de stages de formation civique et de citoyenneté.</li> </ul>

<b>PJJ</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p><u>Planification des actions</u> : Les actions seront programmées en concertation avec les différents partenaires, dans le cadre des comités de pilotage, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 4 séances de soutien à la pratique professionnelle à destination des professionnels de la PJJ.</li> <li>+ 2 stages santé par an de 3 séances chacun, à destination des jeunes, sur Metz.</li> <li>+ 2 stages santé par an de 2 séances chacun, à destination des parents, sur Metz</li> <li>+ 1 stage santé par an de 4 séances à destination des jeunes, sur Thionville</li> </ul>
<b>Année de début des travaux</b>	2013-2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme de Moselle
<b>Territoire de l'action</b>	<p><b>4 séances de soutien à la pratique professionnelle à destination des professionnels de la PJJ.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 2 stages santé par an de 3 séances chacun, à destination des jeunes, sur Metz.</li> <li>+ 2 stages santé par an de 2 séances chacun, à destination des parents, sur Metz</li> <li><b>+ 1 stage santé par an de 4 séances à destination des jeunes, sur Thionville</b></li> <li><b>+ 1 stage santé par an de 1 à 2 séances, à destination des parents, sur Thionville</b></li> <li>+ 1 stage santé par an de 5 séances à destination des jeunes, sur Sarreguemines</li> <li>+ 2 à 3 séances dans le cadre des chemins de la vie sur Metz</li> <li>+ 6 séances à destination des jeunes placés au CEF de Forbach</li> <li>+ 3 séances à destination des jeunes placés au CER de Pommerieux</li> <li>+ 6 séances au sein de l'UEAJ/UEHC par an sur Metz (financement sollicité auprès de la MILDT)</li> <li>+ 12 séances à destination des jeunes présents lors des stages de formation civique et des stages de citoyenneté (financement sollicité auprès de la MILDT) hors Thionville</li> </ul>
<b>Public visé</b>	<b>Jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et professionnels de la PJJ intervenant auprès de jeunes en difficulté présentant une consommation de produits psychoactifs.</b>
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PJJ de Moselle : participation, suivi des jeunes, coordination.</li> <li>- CMSEA, service en amont : animation, suivi, accompagnement si besoin.</li> <li>- CSAPA : accompagnement et animation en fonction des nécessités d'accompagnement vers le soin.</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de jeunes déclarant avoir acquis de nouvelles connaissances sur les addictions et typologie des connaissances</li> <li>- Typologie et mises en pratiques des alternatives proposées par les jeunes</li> <li>- Nombre et types d'œuvres créées par les jeunes (indicateurs pour créativité)</li> <li>- Nombre de jeunes proposant des idées</li> <li>- Nombre et typologie des idées proposées</li> <li>- Nombre de jeunes capables de prendre la parole</li> <li>- - Nombre de jeunes défendant leurs idées</li> <li>- Nombre de jeunes respectant le temps de parole des autres</li> <li>- Nombre de jeunes déclarant avoir envie de changer son comportement et nature des modifications envisagées</li> <li>- % de jeunes déclarant que de diminuer/arrêter leur consommation de produits est positif pour leur santé</li> <li>- Nombre d'accompagnements individualisés de jeunes en difficultés et typologie de ces accompagnements</li> <li>- % de professionnels déclarant avoir acquis de nouvelles connaissances.</li> <li>- Typologie des connaissances</li> <li>- % de professionnels déclarant avoir acquis de nouvelles compétences.</li> <li>- Typologie des compétences</li> <li>- % de professionnels ayant de nouvelles représentations au sujet de l'accompagnement d'un jeune en difficulté par rapport à une consommation de produits.</li> <li>- % de professionnels déclarant vouloir modifier sa pratique professionnelle suite à l'action</li> <li>- Nombre de professionnels ayant développé de nouvelles offres à l'intérieur de la structure</li> </ul> <p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes participants aux séances</li> <li>- Participation et implication des professionnels de la PJJ sur l'ensemble de l'action</li> <li>- Nombre de réunions prévues / nombre de réunions réalisées, appuis prévus / appuis</li> </ul>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

	<p>réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Respect du calendrier / nombre de séances réalisées</li><li>- Participation et implication des jeunes</li><li>- Analyse de la satisfaction des jeunes et des équipes éducatives.</li></ul>
<p><b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b></p>	<p>ARS : 15120 euros MILDT : 7280</p>



<p><b>Axe stratégique</b></p>	<p>Réduire les conduites addictives du public thionvillois</p>
<p><b>Eléments de contexte/ diagnostic</b></p>	<p>En Lorraine, pour la population âgée de 18 à 25 ans, 23.5% des hommes lorrains déclarent consommer de l'alcool tous les jours contre 8.5% des femmes.          Parmi ces consommateurs réguliers, 11% des hommes et 2% des femmes présenteraient une consommation problématique. De plus, on peut estimer que 20 000 à 30 000 lorrains apparaissent comme dépendant à l'alcool (2.8%) et qu'ils seraient 10 000 à 20 000 caractérisés par un abus de ce produit (soit 1.7%). Ces caractéristiques concernent presque exclusivement la population masculine puisque seulement 0.5% des femmes apparaissent comme dépendantes à l'alcool.          Parallèlement, l'alcool serait responsable, selon des chiffres donnés par la prévention routière de : 38% des crimes et délits, 65% des viols et délits sexuels, 69% des homicides, et 79% des violences conjugales. Dans 30% des accidents de la circulation routière, on constate une alcoolémie illégale chez les conducteurs, alors même que 85% d'entre eux sont des buveurs occasionnels.          Pour exemple, d'un point de vue infraction à la législation, le nombre annuel est relativement important en Lorraine. En effet, en 2009, 23.6 interpellations pour ivresse sur la voie publique pour 10 000 habitants de 20 à 70 ans ont été recensées.          Si le milieu médical tente de prévenir les conséquences de la consommation excessive de produits psychoactifs et notamment la dépendance, et de la traiter, le milieu judiciaire, lui, ne condamne pas directement la consommation et ses conséquences sur la santé mais les délits en lien avec celle-ci. Il prend des mesures répressives destinées à protéger la société et l'individu en tentant de faire prendre conscience à l'individu de la dangerosité de ses actes. Ainsi, le soin peut être intégré dans la peine prononcée sous la forme d'une obligation de soin.          Cependant, la mise en œuvre d'une démarche de soin est parfois difficile pour la personne et ceci pour différentes raisons : méconnaissance des dispositifs de soins, situations de déni, enchevêtrement des problématiques, notamment dans le cadre de poly-consommation d'alcool et de produits stupéfiants. Par ailleurs, les publics accueillis dans le dispositif d'obligation de soins ne sont pas toujours dans des situations de dépendance au sens strict et peuvent être concernés par des usages abusifs, réguliers ou occasionnels.          C'est pourquoi le SPIP 57 et le CDPA 57 ont mis en place un protocole à l'attention de ce public afin d'améliorer l'offre de soin et donc l'état de santé des probationnaires au travers d'un meilleur dépistage de l'alcoolodépendance, d'une réflexion sur les conduites à risque et d'un accès facilité à une prise en charge médico-sociale.</p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p>Renforcer les connaissances des personnes sous main de justice des risques liés à la consommation de substances psychoactives.</p> <p>Faire émerger et évoluer les représentations des personnes en matière de conduites à risque</p> <p>Renforcer l'accès et l'entrée de la personne dans une démarche de soin par la mise en place d'un accompagnement individualisé.</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<p>-Constituer un comité de pilotage (CDPA, SPIP, CSAPA ...) afin de suivre, coordonner et améliorer le protocole au cours de l'année.</p> <p>- Mettre en place des groupes d'accueil et d'accès aux soins à destination des personnes orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).</p> <p>- Réaliser, en aval des groupes d'accès aux soins, des entretiens individuels bilan avec un professionnel du CSAPA du CDPA.</p>
<p><b>SPIP</b></p>	
<p><b>Descriptif des actions</b></p>	<p>Le SPIP de Moselle et le CDPA 57 souhaitent proposer au public placé sous mains de justice d'avoir accès à des interventions collectives de prévention en amont d'une prise en charge individuelle en terme de soins afin de leur permettre de réfléchir et d'accéder à des critères d'évaluation de leurs propres consommations, mis en perspective avec la variété des situations évoquées lors des échanges collectifs.</p> <p>Ainsi, dans un premier temps, dans le cadre d'un suivi avec un probationnaire, le travailleur social du SPIP 57 oriente ce dernier vers le CDPA afin qu'il participe à un <b>groupe d'« accueil - orientation »</b>. Lors de ce groupe, le professionnel du CDPA présente</p>

<p>succinctement la structure partenaire (CSAPA), explique la démarche de prévention collective et de ses objectifs au probationnaire. Le professionnel de santé recommande fortement au probationnaire de s'inscrire au groupe de prévention du CDPA. Ensuite, si le probationnaire décide d'adhérer au protocole proposé par le CDPA, il s'engage à suivre initialement les <b>groupes collectifs de prévention</b>. (Remarque : Suite au groupe d'accueil, le professionnel de santé peut orienter un probationnaire vers un suivi individuel si une prise en charge collective ne semble pas judicieuse.)</p> <p><b>En moyenne, il est nécessaire de réaliser 2 groupes d' « accueil – orientation » pour pouvoir constituer un groupe collectif de prévention.</b></p> <p>Le projet prévoit la tenue de <b>4 séances par groupe collectifs de prévention</b> à l'issue desquelles le probationnaire se voit proposer de poursuivre son obligation en collectif ou en individuel.</p> <p>Le contenu des quatre séances thématiques reste le même pour tous les groupes formés :</p> <p>+ <u>1<sup>ère</sup> séance</u> : <i>Les addictions en général</i> a- Information sur le cadre légal, les interdits posés par la loi, l'obligation de soins (Co-animée avec un chef de service d'insertion et de probation) b- Travail sur les représentations par rapport à la santé, à la consommation de produits psychoactifs. Seront abordés les notions de dépendance, d'effets, de conséquences, de classifications des produits,...</p> <p>+ <u>2<sup>ème</sup> séance</u> : <i>Le tabac et ses usages</i> Autour de la question du tabac, sujet moins stigmatisant, cette deuxième séance sera l'occasion d'illustrer les éléments traités à la séance précédente et d'élargir la discussion. Ainsi, le groupe sera amené à réfléchir aux notions de stress, de bien être, de plaisir, de détente, de confiance en soi, de motivation, d'arrêt... Les questions de poids, d'alimentation équilibrée, et de traitements pourront également être reprises.</p> <p>+ <u>3<sup>ème</sup> séance</u> : <i>L'alcool et ses usages</i> A partir d'affirmations inscrites au tableau, les personnes présentes peuvent débattre sur les différentes affirmations, qu'elles soient vraies ou non, pour ensuite obtenir des informations grâce à l'intervention d'un médecin sur l'aspect « pathologie liée à la consommation d'alcool ». Il sera alors question d'échanger autour des normes d'usage, des conséquences biomédicales, des notions de gestion de sa consommation, de réduction des risques, de l'aspect culturel et des déterminants économiques et sociaux liés à l'alcool.</p> <p>+ <u>4<sup>ème</sup> séance</u> : <i>Relation aux produits et conduites à risque</i> Lors de cette dernière rencontre, les probationnaires seront amenés à réfléchir à la place des produits dans le quotidien d'un citoyen (d'une personne) : les effets recherchés et les motivations qui fondent la relation d'une personne avec un produit : la recherche de plaisir, l'apaisement d'une souffrance, d'un stress, le désir d'expérimentation, le sentiment d'appartenance à un groupe. Quelle(s) expérience(s) de consommation pour quelles alternatives ?</p> <p>Le protocole de mise en place est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1- Lors de la présentation des différentes structures possibles de prise en charge, le probationnaire se voit conseiller prioritairement et fortement le CDPA.</li><li>2- Le probationnaire choisit d'être suivi par le CDPA. Le conseiller demande alors au probationnaire de contacter le CDPA afin de s'inscrire à un groupe d'accueil-orientation. <i>Le secrétariat du CDPA communiquera directement une date au probationnaire</i></li><li>3- Lors des <b>groupes d'accueil-orientation</b>, un professionnel du CDPA présente la structure et ses missions et explique la démarche de prise en charge collective et ses objectifs au probationnaire. Le professionnel recommande fortement au probationnaire de s'inscrire au groupe d'accès aux soins du CDPA. <i>A la fin de la séance, le CDPA enverra une feuille d'émargement par e-mail au SPIP</i></li><li>4- Réflexion du probationnaire : Si le probationnaire choisit de continuer avec la structure, il doit alors s'inscrire sur la liste d'attente d'un prochain groupe de prévention collective. <i>Une liste d'attente sera constituée par les structures. Une fois un groupe constitué (minimum 8 personnes), la structure recontacte les personnes inscrites sur la liste d'attente afin de communiquer les dates des séances. Le probationnaire doit informer son conseiller du choix effectué</i></li><li>5- <b>Groupe de prévention collective</b> : 4 séances collectives de prévention (2h / séance) <i>A la fin de chaque séance, la structure accueillante enverra une feuille d'émargement par e-mail au SPIP.</i></li></ol>
---



	<p>6- A l'issue de la quatrième séance des groupes d'accès aux soins, le probationnaire prend directement un rendez vous auprès du secrétariat du CSAPA pour un <b>entretien individuel bilan</b>.</p> <p>7- A l'issue des groupes, un accompagnement personnalisé (suivi individuel) de la personne sous main de justice est mis en place par les professionnels du CSAPA ou alors la personne est orientée vers une structure partenaire en fonction de ses besoins. Le probationnaire peut alors bénéficier de tous les moyens mis à disposition par les structures de soin (groupe de parole, cure, postcure,...)</p>
<b>Année de début des travaux</b>	2013 -2014
<b>Maitre d'œuvre</b>	CDPA
<b>Territoire de l'action</b>	4 possibilités d'accueil en Moselle (Sarreguemines, Thionville, St Avold, Metz)
<b>Public visé</b>	Public suivi par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) du département de la Moselle
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Moselle CSAPA du CDPA
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution des représentations de la santé et en matière de conduite à risque des personnes ayant assisté aux groupes d'accès aux soins.</li> <li>- % de personnes déclarant avoir acquis de nouvelles connaissances sur le thème des addictions.</li> <li>- Typologie de ces connaissances.</li> <li>- Demande ou non par la personne de mise en place d'un accompagnement individualisé suite aux groupes de prévention collective (demande comprise comme critère clinique de motivation au changement chez la personne) et inscription de cette demande dans le temps (suivi des entretiens individualisés)</li> <li>- Orientation de la personne vers une structure relais conformément à son projet de soin (CSAPA, sevrage hospitalier, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation, Services psychiatriques, etc.)</li> </ul> <p>La grande majorité de l'évaluation s'effectuera lors des entretiens individuels bilan programmés à l'issue des groupes d'accès aux soins.</p> <p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et fréquence des groupes d'accès aux soins</li> <li>- Nombre et durée dans le temps des entretiens individualisés mis en place</li> <li>- Nombre de personnes présentes dans les groupes de prévention collective et assiduité</li> <li>- Nombre de comités de pilotage programmés</li> <li>- Implication des partenaires au cours de l'action</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	MILDT : 26320 euros ARS : 3600 euros



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique d'ici 2017
<b>Éléments de contexte/ diagnostic</b>	<p>Le diagnostic santé de territoire piloté par le CCAS de la Ville de Thionville a mis en avant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Une augmentation considérable du nombre de familles monoparentales sur le territoire, notamment des femmes assumant seules l'éducation de leurs enfants, exprimant souvent un épuisement à la gestion du quotidien et à l'éducation des enfants.</li> <li>· Une mortalité par maladies cardiovasculaires élevée (+8 % par rapport à la Lorraine), surtout en ce qui concerne les maladies vasculaires cérébrales (+30 %).</li> <li>· Une augmentation des admissions hospitalières en affections de longue durée.</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les attitudes et aptitudes favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité sportive.</li> <li>2. Renforcer l'accès aux structures adaptées du champ social, médico-social et hospitalier en termes de prise en charge.</li> </ol>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les attitudes et aptitudes favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité sportive. <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle auprès des enfants scolarisés du cycle 1 au cycle 3.</li> <li>· Faire participer et informer les familles à des événements et rencontres liés à la thématique (ateliers de cuisine, rencontres, débats, temps festifs, expositions...).</li> <li>· Mettre en place des activités d'éveil des sens sur la consommation de fruits et légumes</li> <li>· Mettre en place des séances spécifiques d'initiation à 3 sports lors des temps scolaires et extrascolaires.</li> </ul> </li> <li>2. Renforcer l'accès aux structures adaptées du champ social, médico-social et hospitalier en termes de prise en charge. <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place des temps d'information et de rapprochement avec les structures ressources se situant sur la thématique de prévention des facteurs de risques (collaboration avec les services de la PMI de Thionville et le service éducation pour la santé de la CPAM de Moselle, antenne de Thionville) et de prévention des maladies cardio-vasculaires (association Intercom santé 57 et le CHR de Metz-Thionville).</li> <li>· Participer aux différentes rencontres de réseau partenarial dans le cadre d'UTOPIA Union Territoriale pour une Optimisation des Pratiques Inter-Associatives (commission santé/vie quotidienne).</li> </ul> </li> </ol>
<b>« La santé vient en mangeant et en bougeant »</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>Cette action part des besoins identifiés des familles et aborde la santé dans sa globalité par la notion de « bien-être » plutôt que par la lutte contre les pathologies.</p> <p>Cette action pédagogique et éducative menée le référent famille du centre le Lierre a pour thématique une recherche étroite de collaboration avec les familles concernant leur rôle éducatif dans l'alimentation de leurs enfants (démarche participative en éducation pour la santé).</p> <p>Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Des séances d'éducation nutritionnelle à l'intérieur de 3 groupes scolaires (groupe scolaire des Basses-Terres, école élémentaire Poincaré et Institut Notre-Dame de la Providence).</li> <li>· Une continuité de l'action reprise par chaque enseignant dans le cadre de la construction d'un projet pédagogique.</li> <li>· Des séances d'éducation nutritionnelle auprès des enfants inscrits sur les temps éducatifs et de loisirs du Centre le Lierre (Accueils Collectifs de Mineurs, Mercredis récréatifs, Accueil périscolaire).</li> <li>· Des séances d'initiation sportive en milieu scolaire et extrascolaire (gymnastique, judo et tennis).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des manifestations collectives auprès des familles (ateliers cuisine, rencontres-débats, fête de quartier, goûters-expositions de fin d'année).</li> <li>La conception d'un support pédagogique avec les enfants et les enseignants distribué à l'issue des goûters de clôture du projet (ex. livret santé, affiches...).</li> <li>La mise en synergie d'un réseau partenarial intervenant sur les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.</li> </ul>
<b>Année de début des travaux</b>	<p>2005</p> <p>Dans le cadre du Contrat Local de Santé et en fonction des besoins repérés, l'action débutée en 2005 pourra s'étendre à d'autres écoles. Les modalités de cette extension sont à réfléchir en groupe projet « prévention des maladies métaboliques ».</p>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Centre « Le Lierre »
<b>Territoire de l'action</b>	Quartier-Est de Thionville, centre-ville élargi dépourvu d'actions similaires.
<b>Public visé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>350 enfants environ âgés de 5 à 11 ans scolarisés en école maternelle et élémentaire relevant d'une mixité sociale et culturelle et résidant sur le Quartier-Est de Thionville et centre-ville élargi.</li> <li>150 familles environ relevant de catégories sociales et culturelles diverses avec une priorité de soutien et d'accompagnement des familles les plus vulnérables sur le plan éducatif et social.</li> </ul>
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspection académique de la Moselle, circonscription de Thionville.</li> <li>Groupes scolaires du Quartier-Est de Thionville et centre-ville élargi.</li> <li>Services de la protection maternelle et infantile (PMI).</li> <li>Service « Education pour la santé » de la CPAM de Moselle, antenne de Thionville.</li> <li>Clubs sportifs.</li> <li>Commission des menus Foyer des Jeunes Travailleurs, Association Habitat Jeunes.</li> <li>Travailleurs sociaux.</li> <li>Intercom santé 57, association Coeur et Santé.</li> <li>Ateliers Santé Ville – CCAS Ville de Thionville.</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p><b><u>Evaluation des processus</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de séances pédagogiques effectuées.</li> <li>Nombre de séances d'initiations sportives effectuées.</li> <li>Fréquentation des manifestations collectives (atelier cuisine, rencontres/débats, temps festifs, goûters).</li> <li>Nombre de partenaires présents au comité de pilotage de l'action.</li> <li>Nombre et typologie de personnes qui participe aux réunions UTOPIA</li> <li>Nombre de professionnels impliqués à l'interne pour la réalisation de ce projet</li> <li>Nombre de jours de travail pour les professionnels à l'interne</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence et choix des contenus pédagogiques et des séquences de faisabilité de l'action.</li> <li>Force et implication du partenariat</li> <li>Satisfaction des enfants, des parents et des enseignants.</li> <li>Elaboration d'un support pédagogique par les enfants ayant participé à l'action en milieu scolaire (ex. livret santé, affiches...).</li> </ul> <p><b><u>Evaluation des résultats :</u></b></p> <p>Nombre d'enfants qui ont évolués par rapport à leur représentation de l'alimentation Nature des évolutions</p> <p>Evolution du comportement de l'enfant dans ses représentations et choix alimentaires (manger plus spontanément des fruits et légumes, éviter le grignotage).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Implication et intérêt des familles à la mise en œuvre de l'action.</li> <li>Evolution du nombre d'inscriptions dans les clubs sportifs.</li> <li>Nombre de professionnels qui ont renforcés leurs connaissance sur les structures de prise en charge</li> </ul>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	<p>La réalisation de l'action nécessite 10 630 € / an pour l'année scolaire 2013/2014.</p> <p>Les sources de financements proviennent du Conseil Régional de Lorraine et du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle.</p> <p>En 2013 le Conseil Régional de Lorraine a attribué une subvention annuelle de 3 564 € et le Régime Local d'Assurance Maladie a attribué une subvention annuelle de 6 350 €.</p>
---	---



<b>Axe stratégique</b>	Améliorer les comportements favorables à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique
<b>Éléments de contexte/ diagnostique</b>	<p>Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des indicateurs de santé défavorables</li> <li>• Un manque dans l'accompagnement à la reprise d'une activité physique (tout public)</li> <li>• Une problématique d'accès à l'activité physique pour les personnes en situation de précarité</li> <li>• Une problématique d'accès à l'ETP pour les enfants en surpoids par manque de coordination des structures et actions existantes</li> <li>• Une problématique d'accès à l'ETP pour les usagers par manque de coordination entre l'Hôpital et la médecine de ville</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les attitudes et les aptitudes favorables à l'application des bases alimentaires équilibrées et de la pratique d'une activité physique
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place la journée "Parcours du cœur"
<b>Les Parcours du cœur</b>	
<b>Descriptif des actions</b>	<p>C'est l'une des plus grandes opérations de prévention-santé, portée par la Fédération Française de Cardiologie, organisée en France dans le but de faire reculer les maladies cardiovasculaires. Elle se base sur le message 0-5-30 : zéro cigarette, cinq fruits et légumes par jour et trente minutes d'activité physique par jour.</p> <p>Il s'agit de proposer un parcours à caractère sportif aux personnes les moins enclins à pratiquer une activité physique au quotidien, ainsi que des stands d'information médicale, sur l'équilibre alimentaire et sur l'activité physique.</p> <p>Lors de la journée, de nombreux partenaires, associations, animent des stands de prévention santé. De nombreux professionnels sont également présents : tabacologue, cardiologue, médecin, diététiciens, etc.</p> <p>Il est possible de participer à des démonstrations des gestes de premiers secours, à l'utilisation du défibrillateur, des tests de dépendance tabagique sont réalisés, ainsi que des tests de souffle.</p>
<b>Année de début des travaux</b>	Pour 2014 ; le 6 avril Existe depuis 38 ans, pour Thionville, depuis plus de 20 ans
<b>Maitre d'œuvre</b>	Club cœur et santé de Thionville
<b>Territoire de l'action</b>	Garche
<b>Public visé</b>	Tout public
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>Fédération Française de Cardiologie Ville de Thionville (CCAS + service technique + direction de la communication) Dianolor La croix rouge (démonstration des gestes qui sauvent et défibrillateurs + premiers secours) L'Office municipale des sports L'association VAIR L'ADOT Donneur de sang L'ESTY (démonstration de marche nordique) RLAM</p> <p>Sponsor : Carrefour Crédit mutuelle</p>

Contrat Local de Santé de Thionville 2013-2017

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>A définir</i>
<b>Budget prévisionnel de l'action et source de financement</b>	Budget propre : Association de cardiologie de Moselle 300€